

PLUS GRAND BESANÇON

plus.grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr - 2,50 €

120

MARS

AVRIL 2024

RÉSEAU DE CHALEUR : DE QUEL BOIS JE ME CHAUFFE ?

+ D'ACTU

L'agglomération passe
aux bio-carburants

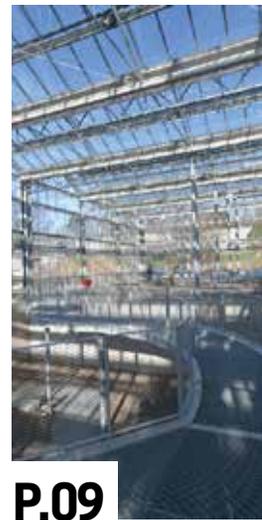
+ DE PROXIMITÉ

Nouveau cœur
de village à Pouilley Français

+ D'INSPIRATION

Clémentine Fritsch
médaillée de bronze du CNRS

PLUS SOMMAIRE



Mars
Avril 2024

04 PLUS de liens

L'actualité des réseaux

05 PLUS d'échos

Le Territoire dans la presse

06 PLUS d'actus

Les informations du Territoire

10 PLUS dossier

Un sujet à 360°

18 PLUS d'actions

La métropole agit pour vous

25 PLUS de proximité

33 PLUS d'inspiration

36 PLUS d'expression

38 PLUS d'emploi
On recrute!

Restons connectés

 Grand Besançon Métropole

 Grand Besançon Développement
Grand Besançon Métropole

 GrandBesançon

 @BesançonBoosteur
deBonheur

 Retrouvez les compléments
d'information sur :
plus.grandbesancon.fr

grandbesancon.fr

boosteurdebonheur.besancon.fr



DOSSIER P.10

UN RÉSEAU POUR FAIRE IRRADIER LA CHALEUR

Un réseau
de chaleur performant
P.12

Cartographie
du futur réseau de chaleur
P.14

Le Grand Besançon
producteur d'énergie
P.16



Amagney
Audeux
Avanne-Aveney
Besançon
Beure
Bonnay
Boussières
Braillans
Busy
Byans-sur-Doubs
Chalèze
Chalezeule
Champagney
Champoux
Champvans-
les-Moullins
Châtillon-le-Duc
Chaucenne
Chemaudin et Vaux
La Chevillotte
Chevroz
Cussey-sur-l'Ognon
Dannemarie-sur-Crète
Deluz
Devecey
École-Valentin
Fontain
Franois
Geneuille
Gennes
Grandfontaine
Larnod
La Vèze
Le Gratteris
Les Auxons
Mamirolle
Marchaux-
Chaufontaine
Mazerolles-le-Salün
Mérey-Vieille
Miserey-Salines
Montfaucon
Montferrand-le-
Château
Morre
Nancray
Noironte
Novillars
Osselle-Routelle
Palise
Pelousey
Pirey
Pouilley-Français
Pouilley-les-Vignes
Pugey
Rancenay
Roche-lez-Beaupré
Roset-Fluans
Saint-Vit
Saône
Serre-les-Sapins
Tallenay
Thise
Thoraise
Torpès
Vaire
Velesmes-Essarts
Venise
Vieilley
Villars-Saint-Georges
Vorges-les-Pins



Agir pour une énergie moins chère et moins polluante

Le Plan climat-air-énergie du Grand Besançon prévoit qu'en 2050 100 % de l'énergie consommée sur le territoire proviennent de ressources renouvelables. Pour relever cet immense défi, GBM déploie et exploite de nouvelles installations favorisant la production de toutes les énergies mobilisables : solaire, éolien, bois-énergie (biomasse), méthanisation (biogaz), géothermie (chaleur puisée dans le sol), hydraulique.

En outre, pour mieux préserver la qualité de l'air, notre territoire compte également sur les réseaux de chaleur urbains en plein développement.

Le plus important et le plus ancien, le réseau « ouest », qui dessert Planoise, les Hauts du Chazal et Avanne-Aveney, est actuellement alimenté à 70 % par des énergies renouvelables (biomasse) et de récupération (incinération des ordures ménagères). Aujourd'hui, 29 000 tonnes d'émission de CO2 sont ainsi évitées par an.

L'extension de ce réseau en direction de la Boucle permettra de desservir les quartiers de Saint-Ferjeux, de la Butte et de la Grette dès cette année. De quoi apporter une chaleur durable, à des tarifs compétitifs et stables, à 15 000 équivalents-logements et 15 000 supplémentaires

d'ici 2030, mais aussi à de nombreux bâtiments publics connectés au réseau et entreprises (CHU, polyclinique, piscine-patinoire Lafayette, centre technique municipal, lycée Jules Haag, CCI....) A terme, cette énergie renouvelable sera la règle dans tous les réseaux de chaleur du Grand Besançon, comme c'est déjà le cas à Novillars. Et sans aucun coût pour le contribuable, le financement étant assuré par la vente de chaleur à un grand nombre d'abonnés.

Dans les zones denses, les réseaux de chaleur doivent donc constituer le choix énergétique à privilégier parce qu'ils allient le développement des énergies renouvelables et de récupération, l'emploi local, la protection de l'environnement, la sécurité de nos approvisionnements et la stabilité des prix en période de crise.

Nous faisons le choix de cette énergie moins coûteuse et moins polluante. Comme celui de multiplier et de mixer les sources d'énergies renouvelables, pour atteindre les objectifs fixés par notre Plan climat-air-énergie.

Ainsi GBM s'engage une nouvelle fois dans une démarche concrète en faveur de la Planète et au service des Grand Bisontins. Parce que nous nous préoccupons de l'avenir, de notre avenir commun.

Anne VIGNOT

Présidente de Grand
Besançon Métropole
Maire de Besançon

Gabriel BAULIEU

1^{er} Vice-Président de Grand
Besançon Métropole
Maire de Serre-les-Sapins

PLUS DE LIENS

Retrouvez toutes les actus quotidiennes du Grand Besançon en ligne.

FACEBOOK

Le Musée des Maisons comtoises de Nancray souhaite restaurer la toiture en laves du four banal de Lizine (Doubs), édifice le plus ancien du musée datant de 1660. Le musée fait appel à votre générosité pour contribuer à la sauvegarde de ce bâtiment emblématique en participant à la collecte organisée par la Fondation du patrimoine. Bénéficiez ainsi d'avantages fiscaux ainsi que d'une appétissante surprise, tout droit sortie du four !

Participez via ce lien :

 <https://bitly.ws/3daBs>



LINKEDIN

Le magazine Les Echos parle du développement de l'entreprise Flowbird, fleuron de l'industrie billettique basée à Besançon.

 <https://bitly.ws/367Sb>



YOUTUBE

Sur notre chaîne Youtube vous pouvez retrouver une nouvelle vidéo présentant l'ensemble des compétences du Grand Besançon en langage des signes.

 <https://bitly.ws/3daCr>



INSTAGRAM

La mer de nuages sur les sommets du Grand Besançon depuis Montfaucon. Bravo à Hubert Rigolot pour ce magnifique cliché.

 <https://www.instagram.com/besanconboosteurdebonheur>

Retrouvez tous
les liens...
en scannant
ce QR Code



PLUS D'ÉCHOS

Retrouvez tous
les liens...
en scannant
ce QR Code



L'USINE NOUVELLE

L'entreprise bisontine SILMACH a fait un carton aux États-Unis lors du CES Innovation Award de Las Vegas. L'entreprise a reçu le prix de la meilleure innovation pour son micromoteur à cœur silicium qui révolutionne le monde de la micromécanique et de l'horlogerie.

🕒 <https://bitly.ws/3daPT>



©DR

Les Echos

Les Echos reviennent sur l'entreprise grand bisontine Ennoïa qui développe des instruments chirurgicaux et des implants pour la médecine humaine et vétérinaire.

🕒 <https://bitly.ws/3daQS>



Escapade magazine

Le magazine Escapade, actuellement en kiosque, met en lumière le Grand Besançon dans son premier numéro de l'année 2024. Besançon et son agglomération offrent tous les ingrédients du bonheur !

🕒 <https://bitly.ws/3daV3>



Voyage

Très bel article du Figaro Voyage qui invite à venir découvrir Besançon : « *Préfecture du Doubs et capitale historique et culturelle de Franche-Comté, la ville de Besançon mérite une escapade le temps d'un week-end.* »

🕒 <https://bitly.ws/3daWI>



PLUS D'ACTUS



Déjeuner sur l'herbe !

Le chef d'oeuvre de Claude Monet prêté par le Musée d'Orsay est arrivé au Musée des Beaux Arts et d'archéologie de Besançon où il sera exposé jusqu'au 2 juin 2024.



ATTENTION au moustique tigre

Le moustique tigre, porteur potentiel de maladies, a été signalé l'an dernier dans le Grand Besançon. Pour éviter sa prolifération, une vaste campagne de prévention et des actions de sensibilisation sont lancées à partir du mois d'avril. Les Grand Bisontins sont appelés à vider et ranger les récipients propices à la stagnation d'eau, vérifier l'écoulement des eaux pluviales, couvrir les réservoirs d'eau et signaler toute présence du moustique sur www.signalement-moustique.fr.

Il est identifiable à ses rayures noires et blanches. À savoir, que ses meilleurs prédateurs sont les oiseaux, les lézards, les batraciens, les poissons. N'hésitez pas à faciliter la présence de ces prédateurs en améliorant leur habitat.

 d'infos sur :

www.signalement-moustique.fr
www.lpo.fr/je-facilite-les-gites-naturels



CONCOURS photos du SCOT

Le Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SM Scot) organise un concours photos sur le thème de l'habitat. Il vous permettra de valoriser à travers vos clichés le petit habitat collectif, neuf ou rénové. De nombreux lots et cadeaux sont mis en jeu. Pour participer, rien de plus simple : proposez votre photo en format numérique, et un vote sera organisé sur les réseaux sociaux de « Besançon, j'aime ma Ville » et « J'aime mes villages alentour ». Ce concours, ouvert à compter du 2 avril 2024 et jusqu'au 30 juin 2024, est gratuit et ouvert à tous. Une seule condition pour participer : que les photos de **petit habitat collectif soient réalisées dans l'une des 113 communes qui composent le SCOT Besançon Cœur Franche-Comté** (Grand Besançon Métropole et la Communauté de Communes du Val Marnaysien).

 d'infos :

règlement du concours et inscription sur :
<http://www.scot.grandbesancon.fr/>



CÉLÉBRONS les forêts

Le 23 mars, la Journée internationale des Forêts met en lumière l'importance vitale des forêts dans les écosystèmes, indispensables pour la santé et la survie de toutes les espèces. Poumons de la planète, elles perdent chaque année 10 millions d'hectares d'arbres tandis que 35 millions d'entre eux sont endommagés par les insectes ravageurs... Organisé au Hameau des Grandes Baraques dans la forêt de Chailluz de 9 h 30 à 21 h, plusieurs actions seront proposées : nettoyage de la forêt, stands explicatifs de l'Office national des forêts, diverses animations dont la reconnaissance des arbres, une chasse aux lutins, une tombola, la démonstration de savoir-faire comme le tournage sur bois, un atelier d'objets en bois pour les enfants... Autant de moment pour s'immerger dans la compréhension de la forêt et qui ouvrira le soir sur l'événement « La nuit de la chouette ».

 d'infos :

www.besancon.fr



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

Les vœux 2024 mutualisés de la Ville de Besançon du CCAS de Besançon et de Grand Besançon Métropole aux forces vives du territoire se sont déroulés au Palais des sports le mardi 9 janvier.



DON DU SANG : sauvez des vies

Le don du sang se poursuit dans une période particulièrement importante pour les malades car les réserves de sang sont traditionnellement basses en fin d'hiver. Mobilisons-nous pour sauver des vies en prenant rendez-vous sur : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr Rendez-vous près de chez vous aux dates suivantes :

- 13/03 – Besançon – Grand Kursaal – Place Granvelle de 10 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30
- 14/03 – Thise – Salle des fêtes – 16 h à 19 h 30
- 18/03 – Saint-Vit – Salle des fêtes – 16 h – 20 h
- 18/03 – Pouilley-les-Vignes – Salle des fêtes – 16 h 30 à 20 h
- 21/03 – Pelousey – Maison de la Noue – 16 h 30 – 20 h
- 29/03 – Chalezeule – Maison commune – 16 h – 19 h 30
- 6/04 – Besançon – Musée des Beaux-Arts – 10 h – 17 h
- 15/04 – Saône – Espace du Marais – 16 h à 19 h 30
- 16/04 – Besançon – Institut de formation en masso-kinésithérapie – 13 h 30 à 17 h 30
- 20/04 – Devecey – Maison develçoise – 9 h à 13 h
- 30/04 – Boussières – Maison des Loups – 15 h à 19 h



AMPHIBIENS : mission possible

Votre mission, si vous l'acceptez : sauver les amphibiens, grenouilles, crapauds et autres salamandres écrasés chaque année sur nos routes (25 à 50 millions, Cerema 2019). La Ligue de protection des oiseaux développe des dispositifs temporaires de sauvetages routiers dans 8 communes de Franche-Comté, dont Vorges-les-Pins dans le Grand Besançon, qui a besoin de volontaires. En 2023, 358 bénévoles ont ainsi permis la traversée en toute sécurité de près de 18 300 amphibiens sur les 8 dispositifs : un véritable record. L'expérience est ouverte à tous, connaisseurs ou non et de tous âges (les mineurs doivent être accompagnés). Les bénévoles longent les filets et les seaux installés le long de la route et les guident de l'autre côté, vers leurs zones de reproduction. Même pour une heure, l'aide de tous est très précieuse. Vorges-les-Pins – jusqu'au 20 avril puis à l'automne. Contact : pheliemondet@gmail.com et 06 88 67 22 76



LUNDISOCIABLE et les mobilités

Le forum annuel de l'innovation sociale porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Besançon consacrera sa 5^e édition aux mobilités. L'occasion, ce lundi 11 mars, d'échanger et d'avoir une vision d'ensemble des moyens en place dans le Grand Besançon. Ouvert gratuitement à tous les publics, Lundisociable proposera stands et conférences en présence du CCAS, de la Ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole (GBM) et des acteurs associatifs ou privés. La mobilité est un enjeu primordial de notre société et ce forum permettra de s'interroger sur les différentes raisons de se déplacer (emploi, loisirs, accès aux services, aux commerces, aux soins etc...), les moyens et solutions pour le faire. Et chacune de ses raisons concernent autant les usagers, que les collectivités, les organismes privés et publics ainsi que les associations et entreprises de notre territoire.

Kursaal, 11 mars de 13 h 30 à 18 h.
Programme sur : sortir.besancon.fr

Biocarburant adopté par le Grand Besançon

La flotte de véhicules diesel de Grand Besançon Métropole, soit 70 bus Ginko et 277 camions et utilitaires de la collecte des Déchets, passe au vert et roule désormais au biocarburant. Explications.

La collectivité fait un pas vers la durabilité en convertissant sa flotte de véhicules diesel au HVO un gazole qui a de quoi séduire. Cette transition démontre ainsi l'engagement fort du Grand Besançon en faveur de pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement, avec des mesures concrètes pour réduire son empreinte carbone. Ce biocarburant offre en effet une réduction impressionnante de 80 % des émissions de CO² par rapport au diesel traditionnel.

Près de 4 500 tonnes de CO² en moins par an

Il constitue une réponse concrète aux préoccupations environnementales croissantes, tout en restant économiquement viable. Son coût légèrement supérieur au diesel ordinaire est compensé par ses avantages écologiques, et son utilisation ne nécessite aucune modification



Tous les véhicules diesel de la collectivité passent au biocarburant.

des moteurs diesel existants. Depuis le 1^{er} janvier, la collectivité a choisi d'adopter cette solution plus durable pour alimenter ses véhicules comme les camions-bennes pour la collecte des déchets, les bus ou les camions de voirie par exemple.

Cette transition devrait permettre d'éviter cette année l'émission de 3 026 tonnes équivalent CO² pour les bus Ginko et de 1 450 tonnes pour les autres véhicules, démontrant ainsi l'impact positif de ce choix sur l'environnement.



Nouveau point d'apport volontaire du textile à Rivotte.

Des conteneurs textile en ville

Jusqu'alors absents du centre-ville de Besançon, six conteneurs à textile sont en place depuis le mois de février, à côté des autres points d'apport volontaire (recyclables et verre) : parking Robelin ; 26 rue Marulaz ; rue Girod de Chantrans ; faubourg Rivotte (2 conteneurs) et avenue de la Gare d'eau. « Dans un cœur de ville historique et patrimonial, l'intégration de ces points d'apport impose une esthétique particulière », explique la Direction Gestion des déchets.

176 bornes sur le territoire

Rappelons que les conteneurs TLC (textiles, linge de maison,

chaussures) reçoivent les vêtements et le linge propres et secs, dans des sacs fermés de 30 L maximum, et les chaussures liées par paire. Ces nouveaux points du centre-ville sont collectés par la Régie des quartiers. Celle-ci vendra les vêtements en bon état dans le magasin Insert'1 Look (route de Marchaux), Aujourd'hui, ce sont quelque 176 bornes (carte sur grandbesancon.fr) qui émaillent le territoire. En 2022, 846 tonnes de textiles ont ainsi pu être collectées par la Régie des quartiers, Tri Quingey et Emmaüs, mais il reste des efforts à faire : on estime à 4 kg/an/habitant les textiles qui partent encore à l'incinérateur...

Immersion 3D au Learning centre de la Bouloie

L'ancienne bibliothèque universitaire des sciences s'est métamorphosée en un véritable Learning centre, qui a ouvert ses portes fin janvier. Point important de la rénovation du campus, cet espace multifonctionnel est un lieu d'apprentissage, de lecture, de connaissances et de vie qui offre non seulement 300 places assises, des salles de travail et des box individuels, mais également un Open-Lab avant-gardiste (imprimantes 3D, découpe laser 2D) de près de 200 m² et un jardin de lecture connecté.

Le Campus Bouloie-Temis bénéficie d'un vaste plan de transformation qui s'étirera jusqu'en 2026. Plus de 80 millions d'euros sont investis par Grand Besançon Métropole (également maître d'ouvrage sur plusieurs projets), la Région Bourgogne Franche-Comté, la Ville de Besançon, l'Europe, l'État, l'Université de Franche-Comté, le Crous, l'école d'ingénieurs Supmicrotech ENSMM, le Département du Doubs. De nombreux aménagements sont terminés et d'autres voient le jour comme le Learning centre ainsi que sa salle immersive et les serres botaniques en cours de plantation.

Une salle de réalité virtuelle unique en France

Pépite technologique de cette Bibliothèque universitaire nouvelle génération, la salle d'immersion en réalité virtuelle de 50 m² fait de l'Université de Franche-Comté l'une des premières en France à intégrer un tel dispositif. « Ouverte dans le cadre des cours, elle permettra qu'un groupe d'étudiants voit sur 3 pans de mur, en immersion, la même chose que celui qui met le casque 3D » résume Cécile Roethlin, responsable de la BU, Claude Oytana. Un intérêt indéniable pour les cours de géologie sur le relief, la visualisation des molécules, l'anatomie physiologie, les études de terrain en écologie... D'autres usagers pourront y accéder



Une salle immersive quasi unique en France.

selon des conditions particulières. Une étape majeure dans le développement de l'environnement éducatif au sein de l'Université.

Les serres botaniques poussent en entrée de ville

Les serres botaniques, destinées aux étudiants, scolaires, au personnel universitaire mais aussi au grand public, sont désormais construites sur le Campus Bouloie-Temis. Ca sera sa 11^e implantation depuis le XVI^e siècle. Sous ce palais de verre, les travaux se poursuivent maintenant pour planter sur 1000 m². Près de 5000 plantes du monde entier, le plus souvent peu courantes et sauvages, trouveront place dans des ambiances propres à chaque espèce. « Les milieux tropicaux humides sur 600 m² accueilleront par exemple orchidées et fougères ar-

borescentes, explique Arnaud Mouly, directeur du jardin botanique. Les plantes des milieux désertiques s'installeront dans la serre tempérée tandis que notre collection fétiche de plantes carnivores, très appréciée des plus jeunes, sera, elle aussi, mise en valeur. » À l'extérieur, des bassins de végétaux aquatiques et des rocailles complèteront le jardin de 4 ha, prévus en massifs thématiques et plantes, en cours de création. L'ensemble des plantations sera au plus beau au printemps 2025 : bonne saison pour l'accueil du public dans ce nouveau jardin.



Les jardiniers à pied d'œuvre pour planter les végétaux de la future serre botanique.

 *Un sujet à 360°*

PLUS DOSSIER



**Réseau de chaleur :
une solution bonne
pour la planète et le
porte-monnaie**

Le Grand Besançon vise à devenir un territoire à énergie positive en 2050. Un objectif qui avance sur deux jambes. D'une part, la maîtrise de nos consommations avec un credo : la meilleure énergie est celle qui n'est pas dépensée. D'autre part, l'augmentation du recours aux énergies renouvelables. Sur ce deuxième point, GBM étudie et accompagne de nouvelles installations : biomasse, biogaz, solaire, éolien, géothermie...

Notre territoire compte aussi sur des réseaux de chaleur urbains. Le plus important d'entre eux est en service depuis plus de 50 ans à Planoise, avant d'avoir été étendu aux Hauts-du-Chazal, puis à Avanne-Aveney. Actuellement, ce « réseau ouest » est alimenté à 70% par des énergies renouvelables (biomasse) et de récupération (incinération d'ordures ménagères).

De quoi apporter aux abonnés – soit 14 850 équivalents-logements – une chaleur à des tarifs compétitifs et stables, en limitant le recours aux énergies fossiles dont la forte inflation pèse sur les budgets GBM a donc décidé en 2021 d'étendre son réseau de chaleur historique avec l'objectif de desservir 15 000 nouveaux équivalents-logements d'ici 2030, soit une économie de 16 000 tonnes de CO₂ rejetées dans l'atmosphère chaque année ! Sans attendre, de nouveaux raccordements se feront dès cette année. Au global, le projet représente un investissement de 100 millions d'euros, financé entièrement par les usagers. En effet, les extensions successives seront prises en charge grâce à la vente de chaleur aux abonnés qui bénéficient, quant à eux, d'un chauffage et d'une eau chaude au meilleur coût. Quand les énergies vertes font autant de bien à la planète qu'au porte-monnaie...





UN CHAUFFAGE AU SERVICE DU TERRITOIRE DEPUIS PLUS DE 50 ANS



de chauffer un grand nombre de nouveaux logements sociaux. De l'autre, de traiter les déchets générés par une population croissante à moindre prix. La création d'une usine d'incinération des ordures ménagères allait ainsi permettre aux abonnés de bénéficier d'une chaleur à prix optimisé, et à l'ensemble des habitants de la Ville de Besançon puis, en 2002, au SYBERT de voir le coût d'incinération maîtrisé grâce à la vente de cette chaleur. Outre les déchets, l'appoint était assuré par un générateur au fioul et charbon (soutien aux mines de Lorraine) et plus tard au gaz.

Un virage vert en 2006

C'est en 2006 que le réseau de chaleur prend un véritable « virage vert » avec le lancement d'une chaufferie bois de 6 MW. La même année, le réseau est étendu vers les Hauts du Chazal. D'autres générateurs « biomasse » suivront en 2016 pour un

total de 22 MW. De quoi alimenter l'actuelle croissance du réseau avec une chaleur toujours plus durable, les installations au charbon et fioul ayant été respectivement et définitivement fermées en 2018 et 2021



Le réseau de chaleur alimentera l'équivalent de 44 000 logements à horizon 2035.

En France, les réseaux de chaleur urbains se sont développés entre les années 1950 et 1970, en parallèle à la forte urbanisation du pays. À Besançon, c'est naturellement à Planoise qu'un premier équipement de ce type a été déployé, à partir de 1968.

La démarche était sociale et économique puisqu'il s'agissait, d'un côté,

D'ICI 2035, 44 000 ÉQUIVALENTS-LOGEMENTS DESSERVIS

Dans le cadre de son Schéma directeur du chauffage urbain, adopté en 2022, le Grand Besançon a planifié l'extension du réseau de chaleur historique desservant actuellement Planoise, les Hauts du Chazal et quelques sites sur Avanne-Aveney. Une première phase de travaux comprend la création – en cours – d'une branche en direction de la Boucle (voir carte page 14 et 15). Dès 2024, les quartiers de Saint-Ferjeux, de la Grette et de la Butte seront desservis.

Ailleurs dans l'agglomération

À compter de 2027, de nouvelles installations pourraient être déployées sur l'est de Besançon, entre la rue de Vesoul et Palente. À l'horizon 2035, grâce à un investissement de 100 millions d'euros, la ville sera dotée d'une centaine de kilomètres desservant 44 000 équivalents-logements. D'autres communes ont déjà déployé des réseaux de chaleur comme Novillars avec la centrale de co-génération biomasse attenante à la papeterie Gemdoub. En tout une vingtaine de projets

sont à divers stades d'avancement dans le Grand Besançon – certains concernent des réseaux techniques desservant uniquement des bâtiments municipaux - à Geneuille, Gennes, Saône, Roche-lez-Beaupré, Deluz, dans le quartier des Clairs-Soleils à Besançon etc.



Novillars a déployé un réseau de chaleur depuis quelques années déjà.

UN RÉSEAU DE CHALEUR COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1 – La production d'énergie

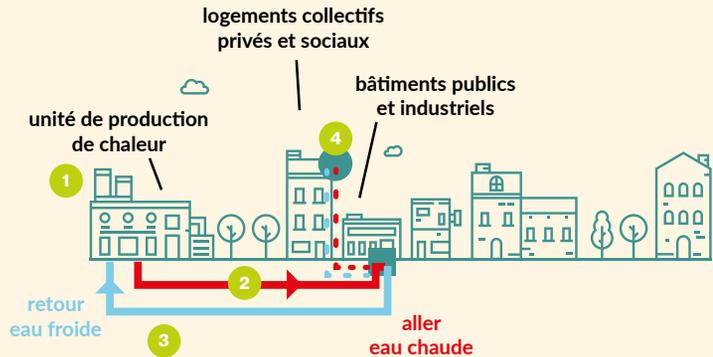
Imaginez un chauffage collectif à l'échelle d'un quartier ou d'une ville... C'est cela un réseau de chaleur urbain. Dans le rôle de la chaudière, il y a de grosses unités de production de chaleur centralisée. À Besançon, ce sont les chaufferies de la zone d'activités des Tilleroyes, près du CHU. On y brûle bois, déchets et gaz naturel pour créer de la chaleur.

2 – La diffusion de la chaleur via le réseau primaire

Une fois cette chaleur produite sous forme d'eau chaude, (110° ou 170°C selon les branches), elle est distribuée grâce à des canalisations déployées sous le sol jusqu'en pied d'immeuble. C'est ce qu'on appelle le réseau primaire. En tout, 220 bâtiments sont desservis actuellement à Besançon

3 – Le retour de l'eau froide

Les canalisations arrivent dans les bâtiments dans une sous station d'échange.



C'est un local technique équipé d'un échangeur thermique qui va transmettre la chaleur du réseau primaire au réseau secondaire. L'eau du réseau primaire ayant été refroidie repart ensuite jusqu'à la chaufferie par un second tuyau pour y être à nouveau chauffée. La boucle est alors bouclée !

4 – Le réseau secondaire

En sortie d'échangeur thermique, la chaleur emprunte un autre circuit indépendant comme après n'importe quelle chaudière collective ou individuelle : le réseau secondaire. Ce

second circuit n'est pas géré par le service public de chauffage urbain. Il appartient à l'immeuble et relève de la responsabilité des propriétaires ou de leur syndic de gestion. Ce système « secondaire » assure le chauffage via une distribution interne dans des radiateurs ou des planchers chauffants pour les immeubles les plus récents, mais aussi la distribution d'eau chaude sanitaire. Les propriétaires doivent en assurer ou faire assurer la maintenance par une société de chauffage comme pour tout immeuble raccordé, ou pas, à un réseau de chaleur.



INCINÉRER LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS : UN DOUBLE AVANTAGE

Dans le Grand Besançon, on n'a pas de pétrole, mais on a de bonnes idées pour gérer nos déchets. Et, plutôt que de les enfouir dans le sol, certains – comme les ordures ménagères résiduelles – sont incinérés. À la clé, deux avantages : la production d'une chaleur pouvant être distribuée à prix maîtrisé et, en retour, des coûts de traitement de déchets optimisés, grâce à la vente de chaleur.

« L'usine d'incinération de Besançon est équipée d'un four ayant une capacité de 4 t/h, ce qui permet le traitement de l'ensemble des ordures ménagères issues du périmètre du Sybert, explique Anthony Nappez, vice-président du Sybert en charge de l'incinération des déchets. L'an passé, nous avons baissé la quantité de déchets valorisés à 40 000 tonnes ce qui a contribué au mix énergétique renouvelable, au même titre que les chaufferies biomasse. On parle alors d'énergie de récupération ».

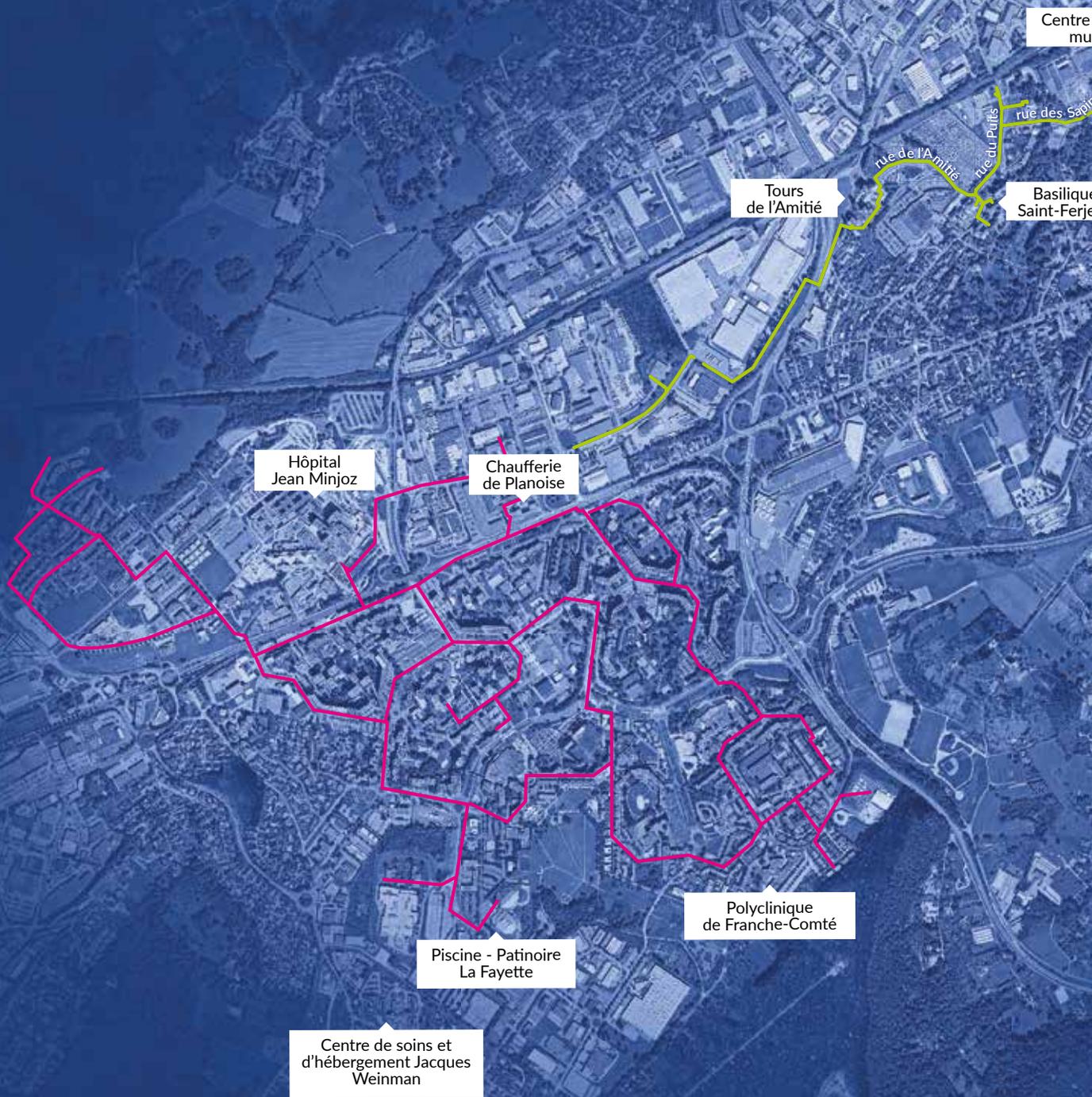
Une dépollution poussée

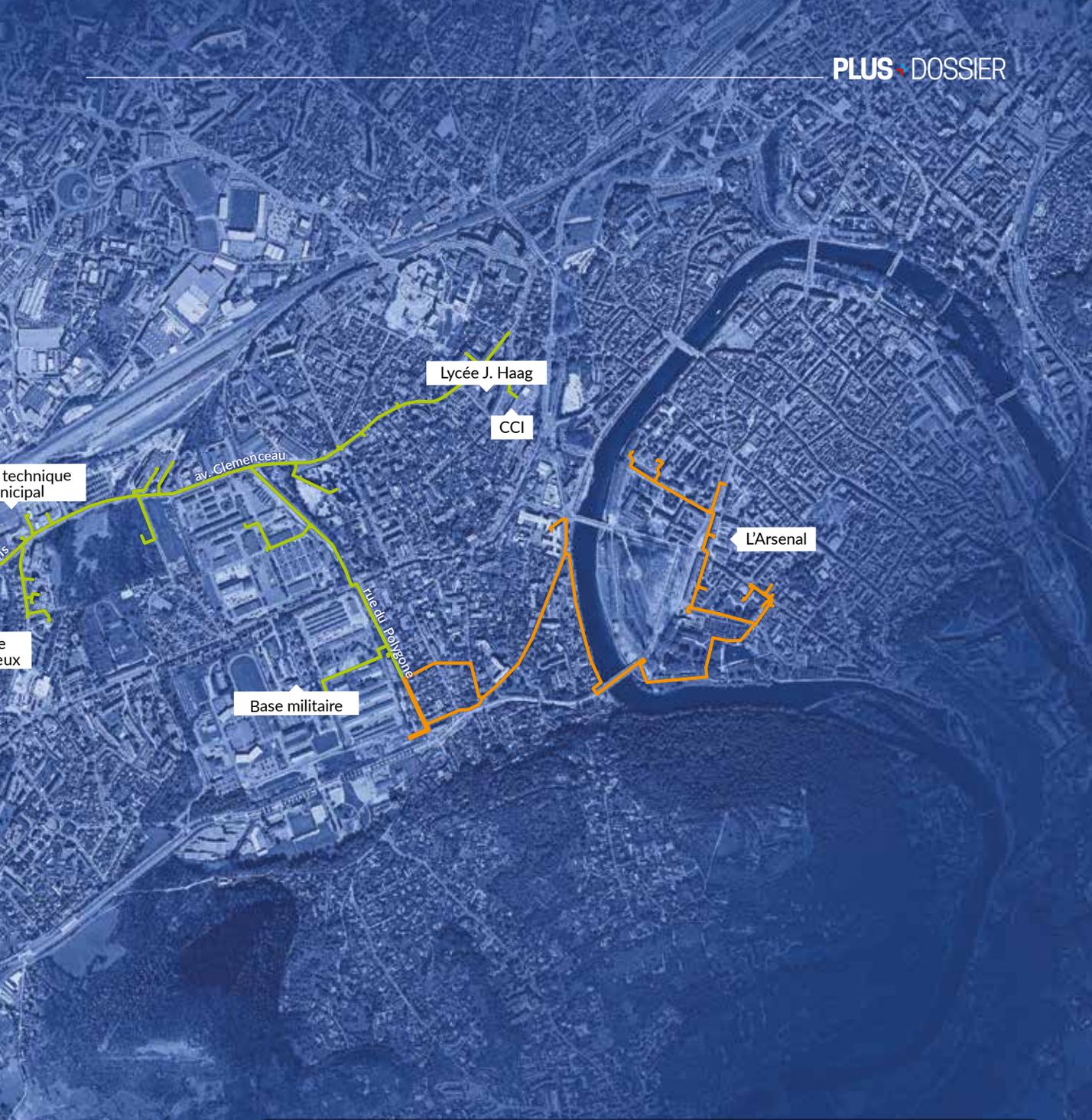
La chaleur émise par le four d'incinération produit de la



vapeur qui alimente une turbine générant elle-même de l'électricité, en grande partie autoconsommée sur place. Après son passage dans la turbine, la vapeur est utilisée pour chauffer l'eau du réseau de chaleur de Planoise et des Hauts-du-Chazal. A minima minima 35% des besoins énergétiques de ces deux quartiers sont actuellement couverts par l'usine d'incinération. « Soulignons qu'en termes de traitement des fumées nos exigences sont plus poussées que les normes en vigueur, évoque Anthony Nappez. Ainsi plus de 99,9% des polluants sont filtrés et retenus à la source. »

CARTE DU RÉSEAU DE CHALEUR





• Réseau de chaleur de Planoise
et des Hauts-du-Chazal

Tracé en cours de réalisation :

- Tours de l'Amitié (rue de l'Amitié)
- Basilique Saint-Ferjeux
- Centre technique municipal
- Base militaire
- Chambre de commerce et d'industrie
- Lycée Jules Haag

- Rue du Puits
- Rue des Sapins
- Avenue Clemenceau
- Rue du Polygone

• Tracé prévisionnel et non contractuel
de la tranche 2 à partir de janvier 2025 :

- La City
- Saint-Jacques / Mairie
- Parc de la Gare d'eau
- Préfecture
- Arsenal

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ACTION DANS GBM

Le Plan climat-air-énergie du Grand Besançon prévoit que, en 2050, 100 % de l'énergie consommée sur le territoire provienne de ressources renouvelables. Le défi est immense. Tour d'horizon des technologies mobilisées.

Photovoltaïque

Le Grand Besançon généralise progressivement l'installation de panneaux solaires sur les toitures de ses bâtiments et va prochainement commencer à équiper ses parkings avec des ombrières photovoltaïques. Le Grand Besançon a également créé la société Andiers PV avec l'entreprise Opale (Fontain) pour développer une centrale photovoltaïque sur l'ancienne carrière de Chalezeule. L'installation devrait être mise en service fin 2024 et produire l'équivalent de la consommation de 1 800 personnes. Enfin, GBM s'associe à la Ville de Besançon pour lancer la première opération d'autoconsommation collective à l'échelle d'un quartier avec le projet «Planoise solaire».



Puits de géothermie foré place Granvelle à Besançon l'été dernier.

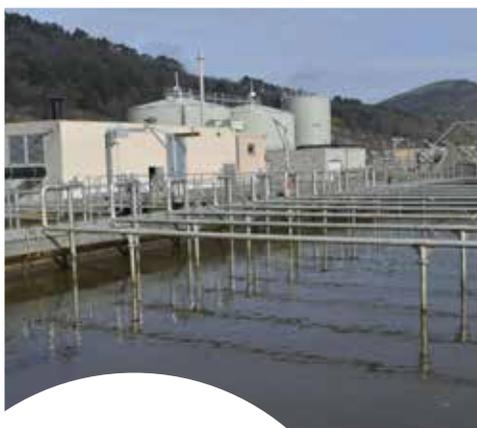
Géothermie

La géothermie consiste à valoriser de la chaleur puisée dans le sous-sol. Cette technologie est déployée dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier Viotte. Afin d'identifier le potentiel géothermique de la nappe du Doubs dans la Boucle, des forages ont également été réalisés. Il s'avère notamment que le chauffage et le rafraîchissement de la future Grande Bibliothèque pourront être assurés grâce à la géothermie.



Bois-Énergie

Outre le développement des réseaux de chaleur urbains GBM accompagne les communes de son territoire pour installer des chaudières bois. Dans cet esprit, 5 réseaux de chaleur techniques, qui alimentent des bâtiments publics, sont exploités par les communes de Nancray, Gennes, Saône, Roset-Fluans et Montferrand-le-Château. À cela s'ajoute le réseau de chaleur de Novillars qui valorise le bois de récupération pour produire de l'électricité.



Méthanisation

GBM a reconstruit son unité de méthanisation de la station d'épuration Port-Douvot. En complément à ce projet, GBM a décidé, en décembre dernier, d'initier un appel à manifestations d'intérêts sur tout son territoire pour identifier des opérateurs désireux de créer des unités de production de gaz vert à partir des matières organiques locales.



Éolien

Avec la société Opale, et à l'initiative de la commune de Nancray, GBM participe au projet de parc éolien Nancr'éole. À l'horizon 2026-2028, 3 éoliennes pourraient couvrir les besoins de 14 000 personnes.

LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN EN CHIFFRES

14 850

équivalents-logements desservis aujourd'hui et 44 000 en 2035.

2030,

D'ici 100 M€ d'investissement

220

bâtiments desservis actuellement et 550 en fin de programme.

55 000

tonnes de CO₂ évitées par le réseau à terme.

À terme,

150 GWH

de consommation de gaz fossile évités par an.

50

emplois créés ou consolidés dans la filière forêt dans la région.

2024,

Dès 7 km de nouveaux réseaux en service (pour 22 km préexistants).

À terme,

18 %

des besoins de chaleur du territoire couverts (contre 9 % aujourd'hui).

2023,

En 100 % de la biomasse valorisée provient de moins de 100 km autour de Besançon.



ANTHONY NAPPEZ,
CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE
DÉLÉGUÉ EN CHARGE
DES RÉSEAUX DE CHALEUR.

« L'actuelle extension du réseau de chaleur historique, tout comme la création de nouvelles installations à Besançon ou dans d'autres communes de GBM, reposent sur une double philosophie. D'une part, il s'agit de verdir toujours plus l'énergie utilisée pour apporter de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire aux abonnés. D'autre part, il s'agit de mobiliser des ressources locales, à savoir nos déchets ménagers résiduels et une biomasse produite dans un rayon maximal de 100 km. Le réseau de chaleur est ainsi au service de l'autonomie énergétique du Grand Besançon. À ce titre, rappelons que notre Schéma directeur du chauffage urbain avait été mis sur les rails, dès avant les fortes inflations des prix de l'énergie. »

LORINE GAGLILOLO,
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

« Avec plus de 75 % d'énergies renouvelables et de récupération, les réseaux en service dans GBM assurent déjà la distribution de « chaleur verte » à un grand nombre d'abonnés. L'extension engagée permettra d'étendre encore davantage ce service avec, à terme, 44 000 équivalents-logements desservis. Ajoutons que les réseaux de chaleur sont alimentés par des chaufferies où la combustion est pilotée avec la plus grande précision et que les cheminées sont dotées de filtres et de sur-filtres qui limitent fortement les émissions. En comparaison aux cheminées, chaudières ou poêles individuels, le réseau de chaleur est donc un outil efficace pour préserver la qualité de l'air. L'extension de cet équipement est donc un levier d'action majeur de notre Plan climat-air-énergie. »



PLUS D' ACTIONS

Osselle : un bâtiment tout neuf pour l'été

Finalisation des travaux en cours à la base de loisirs des lacs d'Osselle pour une ouverture prévues au mois de juin.



Le bâtiment principal de la Base nautique d'Osselle sera livré fin avril.

Le bâtiment principal et le poste de secours harmonieusement intégrés à l'environnement avec leur bardage bois seront livrés d'ici fin avril. Le premier abritera l'accueil et la billetterie de la base de loisirs et du camping, une salle pédagogique, un local à vélos sécurisé le bloc sanitaire du camping, ainsi qu'un restaurant de 100 couverts et une terrasse de 60 cou-

verts avec vue sur le lac et sa plage et en complément une partie snack. Concernant l'accès et le stationnement sur le site : le carrefour d'entrée du site est repensé en termes de sécurité, le parking principal est réaménagé et complété d'un parking secondaire. Le site est évidemment accessible en vélo par l'Eurovélo 6 et une liaison bus au départ de Micropolis est en service du 1^{er} juin au 31 août.

Une aire pour 10 camping-cars

Le site accueillera également une aire de camping-cars de 10 emplacements avec électricité ainsi qu'une borne eau et vidange des eaux usées. L'ensemble du projet a été conçu pour réduire au maximum l'impact sur l'environnement et sur l'eau : bâtiment à haute qualité environnementale équipé

de panneaux solaires, aménagements des parkings et des cheminements avec des matériaux permettant l'infiltration des eaux de pluie, principe de « jachère » sur une partie des places, installation de toilettes sèches, valorisation des déplacements en mode doux avec de nombreux arceaux vélos, etc.

+ Information importante :
Concernant la gestion du site : deux procédures de mise en concurrence sont en cours : une pour la gestion de la base de loisirs et du camping, et une pour le restaurant / snack sous forme de convention d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de 3 ans. Pour tous renseignements, les candidats peuvent écrire à : tourisme@grandbesancon.fr ou consulter les cahiers des charges sur la plateforme www.marches-securises.fr

Des vélos allongés électriques

Grand Besançon Métropole élargit son offre de mobilité avec l'arrivée de 10 nouveaux vélos à assistance électrique de type allongé dès la fin mars. Ceux-ci s'ajoutent aux 830 vélos électriques standards déjà disponibles. Ces modèles au design innovant sont d'une grande maniabilité pour le transport d'enfants. Conçus pour recevoir jusqu'à soixante kilos à l'arrière du conducteur, ils disposent de deux places assises en porte-bagages dont l'une permet au besoin d'installer un siège enfant. Différentes durées de location seront proposées avec des tarifs ajustés à la demande. Ces 10 vélos seront attribués par tirage au sort parmi les personnes en ayant fait la demande sur le site Ginko.

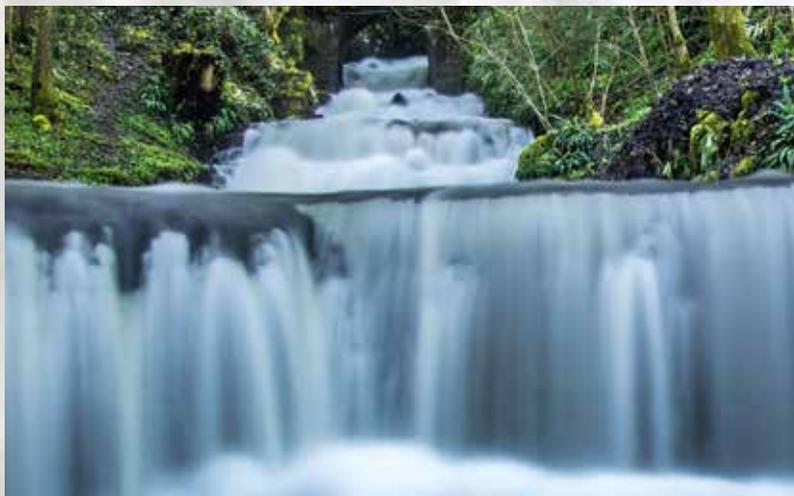
+ www.ginko.fr



10 nouveaux vélos électriques allongés sont désormais à la location auprès de Ginko.

Zoom sur la source d'Arcier

Lors de la Journée mondiale de l'eau 2024, Grand Besançon Métropole mettra en avant la protection de la Source d'Arcier. Le 22 mars, de 11 h à 17 h, des ateliers ouverts à tous se tiendront dans l'espace du Marais à Saône. Ces ateliers expliqueront les actions mises en place par les agriculteurs, les entreprises et les collectivités. En partenariat avec l'Université qui évoquera le fonctionnement hydrogéologique de cette source, des intervenants aborderont divers sujets lors de tables rondes : la Fredon BFC présentera les analyses environnementales réalisées *in situ* depuis 2002 ; la Chambre d'agriculture, aux côtés d'un agriculteur, évoquera les mesures prises et les possibilités d'amélioration, y compris le partage d'équipements. Le travail sur les rejets des entreprises



et les pré-traitements possibles pour les réduire seront également à l'ordre du jour. Enfin, le syndicat du Marais donnera aux particuliers des conseils sur les actions qu'ils

peuvent reproduire chez eux. Une journée cruciale pour sensibiliser et agir.

+ Inscriptions sur grandbesancon.fr



Vaire-Arcier, une source essentielle

Garantir en permanence la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau est d'une importance cruciale. Une attention particulière est ainsi accordée à la source d'Arcier, qui fournit de l'eau potable à un quart de la population de Besançon.

Dans son plan d'actions 2022-2026, le Grand Besançon élargit la pédagogie auprès de plusieurs publics, notamment les particuliers, à l'usage des produits phytosanitaires. Un des paramètres suivis est le glyphosate, un herbicide, qui est interdit dans le commerce mais que l'on trouve encore... Nous devons tout faire pour que les pollutions n'arrivent pas dans les milieux na-

turels et que chacun en prenne conscience. La source d'Arcier est une ressource majeure mais très vulnérable, explique-t-on au service de l'eau de GBM.

Les entreprises sont, elles aussi, largement contactées depuis quelques années, leurs rejets dans les différents réseaux sont étudiés, des actions pédagogiques vont être mises en place. GBM s'attachera aussi à mettre en place des solutions avec des entreprises pour lutter contre toutes les pollutions dont l'eau. La collectivité a ainsi développé à leur intention le programme Préventox, permettant la réduction des micropolluants sur l'ensemble du Grand Besançon.

TRAVAUX EN COURS

Nouvelle

Résidence

à **AVANNE**

André Besson

- 33 appartements de 50 à 113m² et 5 cellules d'activité
- Dernière réglementation environnementale RE2020
- Frais de notaire réduits



**Raccordé au réseau de chaleur
du Grand Besançon**



**Profitez de toutes les garanties
du neuf dans un cadre exceptionnel**

Contact : 06 85 62 25 67 | avanne@immodoubs.fr

www.immobilier-du-doubs.fr

Le retour des légumes fermentés

La lacto-fermentation – ou légumes fermentés –, une méthode ancienne de conservation, revient sur le devant de la scène grâce à la jeune entreprise *Les Aliments Vivants*, fondée par Ève Coltat et installée à la pépinière de Palente : « *C'est un vrai coup de pouce en termes d'accompagnement et de prix des loyers. On nous fait confiance !* » explique la jeune entrepreneuse.

Passionnée par les bienfaits de la lacto-fermentation, pratique artisanale qui enrichit les légumes en vitamines, minéraux, antioxydants et probiotiques, elle a conçu une dizaine de recettes variées. Ces délices, élaborés à partir de légumes et plantes bio provenant de maraîchers locaux, offrent des saveurs riches, authentiques et relevées. « *C'est très nourrissant car ce n'est pas cuit* » poursuit la créatrice. Parmi les recettes à découvrir, un mélange audacieux de carottes-gingembre, de la choucroute, du kimchi (chou

chinois pimenté), un mouliné de chou-fleur-carotte-citron, des panais-carottes à la coriandre ou du fenouil-citron.

Les produits *Les Aliments Vivants* sont disponibles en verrines ou bocaux sur

les marchés de Besançon (Révolution et place de Lattre de Tassigny), ainsi que dans les magasins bio et épicerie fines du Grand Besançon. Infos et points de vente sur Facebook et Instagram.



Eve Coltat a remis au goût du jour une vieille méthode de conservation des légumes.

Le bon candidat pour le bon poste

Regards Croisés, c'est l'union de deux talents au service du recrutement dans le tertiaire. Anaïs Binson et Robin Poisot se sont installés à la pépinière de Palente en ce début d'année, « *où il y a tellement d'avantages : encadrement, bienveillance, soutien et loyer modéré* » explique la jeune femme. Le duo a choisi de s'intéresser au tertiaire comme les ressources humaines, la comptabilité ou le commercial par exemple, uniquement en CDI. « *Les entreprises n'ont souvent pas le temps ou les ressources pour trouver le bon profil correspondant à leurs besoins à long terme. Notre cabinet de recrutement peut, lui, trouver le meilleur collaborateur.* »

Avec son expérience d'ancienne commerciale, Anaïs Binson démarche les entreprises et son associé gère les recrutements. « *Notre credo, c'est le candidat. Nous souhaitons d'abord être proches de lui, cerner vraiment ses ambitions professionnelles et, ensuite seulement, aller à la rencontre de l'entreprise.* » Dans un second temps, *Regards croisés* entend se développer aussi dans l'accompagnement RH des start-ups et les nouvelles technologies, « *une spécialisation qui relève encore du marché de niche dans les cabinets de recrutement* ». Des permanences sont proposées à la pépinière. Détails sur Facebook et LinkedIn.



Robin Poisot et Anaïs Binson ont créé leur cabinet de recrutement.

Nouveaux partenariats horlogers



Julien Humbert-Droz quatrième génération d'horloger au sein de l'entreprise familiale.

La maison Humbert-Droz de Besançon s'illustre par des partenariats horlogers qui marquent son engagement dans l'innovation et la montée en gamme. Ils travaillent notamment avec les montres LIP, qui viennent de se réinventer avec le calibre T18 Original,

et, pour un nouveau mouvement signé La Joux-Perret en Suisse, Humbert-Droz en a effectué l'assemblage dans ses ateliers bisontins, pour les modèles mécaniques de la mythique collection Churchill, à l'esprit Art déco des années 30. Pour sa dernière création,

la HD10 automatique à cœur ouvert, Julien Humbert-Droz, qui incarne la 4^e génération d'horlogers nés avec Réparalux, a lui aussi choisi d'y intégrer un mouvement suisse La Joux-Perret, mais assure là encore le collage et le réglage du spiral et des balanciers à Besançon. Ambassadeur de charme, le comédien François-Xavier Demaison incarne cette nouvelle création, qui dévoile élégamment ses mécanismes. Si l'horloger excelle dans le montage de mouvements G100 pour ses propres créations, il l'assure également pour les marques françaises March LA.B et Charlie Paris. La collaboration récente avec Roland Bailly, spécialiste bisontin de la décoration de mouvements, ravive une expertise que la France avait laissée filer. Autant de partenariats dynamiques qui révèlent une quête permanente d'excellence.

Adaptation lors des travaux sur la ligne des horlogers

Comme en 2021, la Région Bourgogne Franche-Comté entamera des travaux d'amélioration sur la ligne ferroviaire entre Besançon / Morteau et La Chaux-de-Fonds en Suisse du 4 mars au 31 octobre 2024. Durant cette période, la SNCF proposera des autocars de substitution en remplacement des TER habituels. Tous les horaires de ces autocars sont à retrouver sur le site des TER de Bourgogne Franche-Comté et sur www.viamobigo.fr ou par téléphone au 03 80 11 29 29 (du lundi au samedi de 7h à 20h). Par ailleurs, pour répondre aux usagers, une boîte mail a été mise en place pour permettre de poser des questions, de signaler des difficultés ou de faire part de demandes durant la période des travaux. Les usagers sont invités à écrire à : coupure.ligne-deshorlogers@sncf.fr Grand Besançon Métropole maintient mais adapte les services de



Des adaptations ont été mises en oeuvre durant les travaux de la ligne des horlogers qui dureront jusqu'à fin octobre 2024.

pré-réservation Ginko Proxi qui permettent les correspondances avec les TER en temps normal en gare de Saône et de Mamirolle. Les différents systèmes d'information et de réservation

Ginko ont ainsi été modifiés au mois de février. Grand Besançon Métropole se félicite des investissements réalisés sur cette ligne qui sans ça aurait fermée.



**l'Assurance
Maladie**



DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

"LE DÉPISTAGE M'A SAUVÉ LA VIE."

JEAN, 62 ANS

**De 50 à 74 ans, le dépistage du cancer colorectal
est recommandé tous les 2 ans.**



Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin ou rendez-vous sur e-cancer.fr

Le festival **Livres dans la Boucle** propose des actions jeunesse pour les 8-15 ans. Les inscriptions sont ouvertes !

Participez au prix jeunesse 2024

Le prix jeunesse récompensera, le 21 septembre prochain, l'un des 5 auteurs pré-sélectionnés pour leur dernier ouvrage (liste ci-dessous).

Dix enfants de 8 à 11 ans sont invités à faire partie du jury. Pour intégrer cette petite académie, il suffit d'aimer lire et de proposer sa candidature sur le site livresdanslaboucle.fr. Les 5 livres en lice seront offerts aux 10 membres du jury le mercredi 10 avril à la librairie l'Intranquille. Il n'y aura plus ensuite qu'à dévorer les pages de ces romans jeunesse et de partager ses impressions avec les autres membres. Avant de remettre le prix au lauréat lors du festival Livres dans la boucle qui se tiendra du 20 au 22 septembre !

Info et inscription jusqu'au 30 mars sur livresdanslaboucle.fr

La sélection des 5 auteurs jeunesse 2024 en lice :

- Monstres de Stéphane Servant, édition Thierry Magnier
- Suzanne Griotte et le parc aux Limaces de Thibault Bérard, édition Gallimard jeunesse
- Révoluzzion chez les abeilles de Charles Mazarguil, édition Poulpe fictions
- Le million de Luc Blanvillain, édition Ecole des loisirs, collection Neuf
- La petite reine de l'échiquier d'Isabelle Collioud-Marichallot, édition Kilowatt



Le prix de l'Homme debout pour les 12-15 ans

Vous connaissez un ou une jeune entre 12 et 15 ans qui aime s'exprimer et défendre une idée ? Invitez-le/la à s'inscrire au Prix de l'Homme debout, prix d'expression organisé par le festival Livres dans la Boucle.

Le principe est simple : écrire et mettre en voix un texte (slam, poésie, discours..) sur le thème « justice-injustice ». Pour les aider, les participants bénéficieront d'ateliers gra-

tuits animés par José Shungu, artiste aux multiples facettes. Ces ateliers se dérouleront dans trois maisons de quartier de Besançon. De quoi avoir toutes les clés pour déclamer son texte, s'enregistrer dans un clip vidéo et être sélectionnés parmi les 12 finalistes qui se retrouveront lors du festival Livres dans la boucle (20-22 septembre).

+ Infos et inscriptions jusqu'au 30 mars sur le site www.livresdanslaboucle.fr



Vie des communes

PLUS DE PROXIMITÉ

POUILLEY-LES-VIGNES

Une commune pleine d'atouts

Un groupe scolaire de 270 élèves, un collège, des commerces, des praticiens de santé, une vie associative débordante, une médiathèque, de belles balades... La commune située à 7 km de Besançon s'attache à offrir le meilleur des cadres de vie à quelque 2 160 Appuliens.

Avec une population en croissance constante, Pouilley-les-Vignes compte parmi les communes les plus dynamiques du Grand Besançon. « *Et ce n'est pas fini, puisque nous créons un nouveau lotissement qui devrait nous faire atteindre 2 500 habitants d'ici 3 à 4 ans, évoque le maire Jean-Marc Bousset. Ces arrivées s'expliquent par nos nombreux atouts. Les familles peuvent bénéficier d'un groupe scolaire – construit en 2018 avec trois villages voisins – et d'un collège. Il y a des clubs sportifs et l'association de l'Étoile qui propose une quinzaine d'activités au sein de notre Maison de la culture. Il y a aussi l'Orchestre d'harmonie. Par ailleurs, notre médiathèque va voir sa surface doublée avec un achèvement des travaux prévu en fin d'année. À tout cela s'ajoutent une Zone d'activités économiques, un city stade, des commerces et tout ce qu'il faut pour les soins : médecins, sages-femmes, dentistes, kinés... Il nous faudrait juste un ophtalmo et ce serait parfait (sourire) !* » L'appel est lancé.

Randonnée et biodiversité

La commune offre un environnement des plus verts. « *Je pense au Mont sur lequel un sentier botanique et un*



parcours de santé offrent de beaux panoramas depuis les fortifications de 1870, explique Jean-Marc Bousset. Et nous agissons pour préserver ce cadre de vie, notamment en partenariat avec Grand Besançon Métropole. Il y a la voie "modes doux" en projet vers Pirey (voir encadré), la restauration du ruisseau de La Lanterne, l'acquisition d'un étang pour y créer une zone humide qui soit un refuge pour la biodiversité et un lieu de promenade. Nous mettons également en place des équipements de production d'énergies renouvelables dont une installation photovoltaïque de

1 000 KWH en partenariat avec Super U qui permettra une autoconsommation des surplus en local. D'ailleurs, si des entreprises souhaitent ainsi décarboner leurs consommations électriques, ce sera possible dès cette année. »

BIENTÔT UNE LIAISON CYCLABLE VERS BESANÇON



À l'automne dernier, GBM a lancé la réalisation d'une piste cyclable entre la clinique Saint-Vincent et Pirey. De quoi

permettre aux cyclistes d'en profiter dès ce printemps. « *Les travaux de prolongement entre Pirey et Pouilley-les-Vignes sont prévus à l'automne, précise Jean-Marc Bousset. À noter qu'une voie "modes doux" existe déjà entre Pouilley-les-Vignes, Champvans-les-Moulins et Champagney.* »

La dynamique zone d'activités de Pouilley-les-Vignes.



📍 VORGES-LES-PINS/BUSY

Une passerelle entre les deux communes



Une passerelle pour relier Vorges-les-Pins à Busy sur une voie spécialement dédiée aux piétons et cyclistes.

En collaboration avec les communes de Vorges-les-Pins et Busy, Grand Besançon Métropole a fait aménager une voie piétons/cycles parallèle à la RD104. Inscrite dans le schéma directeur cyclable de

l'agglomération, cette liaison permet une circulation sécurisée pour les modes actifs de déplacement entre les deux communes qui partagent des activités associatives, scolaires et périscolaires.

Situé dans une zone protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, assorti d'un classement ZNIEFF* pour le ruisseau de Busy, le projet a nécessité une étude écologique afin de ne pas impacter le ruisseau et ses abords. Pour l'enjamber, il a fallu créer une passerelle. Longue de 15 mètres et large de 3 mètres celle-ci a été réalisée au moyen d'une structure métallique avec un platelage et des garde-corps en bois, pour un coût global de 310 600 €. Les plantations ont été réalisées en février, l'engazonnement et les marquages au sol sont prévus au printemps, dès que la météo le permettra.

* Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

📍 CHAUCENNE

Le « Centre de vie » de Chauenne

Deux classes maternelles, une bibliothèque, une salle polyvalente et une cuisine dans son tout nouveau Centre de vie : voilà une opération de rénovation qui dynamise le cœur de Chauenne ! Construit en 1993, le bâtiment communal de 900m² a été entièrement réhabilité, mis aux normes (PMR notamment) et réorganisé intérieurement. Ralentis par la période Covid les travaux ont abouti à un espace dédié pour la jeunesse à la culture et au bien-vivre ensemble. « Chaque semaine, cet équipement permet l'apprentissage des plus jeunes, favorise les échanges entre parents, permet les rencontres autour d'un livre ou pour une fête, valorise les activités des associations, en trois mots, est un vrai centre de vie » se réjouit le maire Bernard Vougnon.

Techniquement

Cette réalisation a bénéficié d'un co-financement de l'État (Fonds

verts), de la Région (Effilogis) de GBM, du Département, du Syded et de la CAF, pour un budget global de 928 116 €. Outre les aménagements intérieurs, l'investissement a permis le remplacement du chauffage au fioul par une chaudière à pellets, l'isolation thermique extérieure et la reprise de la toiture avec installation

de panneaux photovoltaïques (61kw injectés dans le réseau). Avec l'appui technique et financier du Grand Besançon les accès des bus scolaires et Ginko ont été sécurisés, les parkings de proximité restructurés, la collecte des eaux superficielles réorganisée et le revêtement du secteur repris.



Un nouveau «centre de vie» dynamique et attractif pour les habitants de Chauenne.

À GENEUILLE

Maisons T4 & T5 avec jardins

à partir de
228 000€

Image non contractuelle



Prestations de qualité - Environnement calme
Garage - Jardin clos et arboré - Terrasse aménagée



D'autres programmes disponibles à Besançon sur moyses-promotion.fr



MEUBLES, SALONS, LITERIE, DECORATION, ARTS DE LA TABLE



Spécialiste du meuble depuis 1998

Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 19h,
le samedi 9h30 à 12h et 14h à 19h.

2 rue Mervil - 25300 PONTARLIER - 03 81 39 78 52
www.boisetmassif.fr

📍 CHALEZEULE

Coup de fraîcheur à la mairie de Chalezeule

Retardés par les années Covid, les travaux de mise en accessibilité de la mairie ont été réalisés durant l'année 2023. L'architecte, originaire de la commune, et des entreprises locales ont livré un espace d'accueil lumineux et fonctionnel pour le public comme pour le personnel de mairie. Depuis novembre 2023, les locaux sont opérationnels et permettent aux personnes à mobilité réduite de s'y rendre confortablement. D'un montant de près de 350 000 l'opération a fait l'objet de demandes de subventions auprès du Département au titre du contrat P@C, à hauteur de 19 %, et à l'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de 30 %.

Zone d'accueil plus vaste

Ancien presbytère d'abord transformé en appartements puis acquis par la municipalité, la mairie bénéficie désormais d'une zone d'accueil agrandie. Elle comprend maintenant un auvent extérieur, un sas indépendant contenant une plateforme élévatrice et un bureau d'accueil du public largement vitré. Un bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite a été créé, l'isolation a été refaite et de nouvelles ouvertures ont été ajoutées. Un bon coup de fraîcheur pour le bâtiment et le centre de village.



L'accueil de la mairie de Chalezeule est désormais adapté pour les personnes à mobilité réduite.

📍 POUILLEY-FRANÇAIS

Un vrai coup de jeune !

Après la restauration complète de l'église, la requalification du cœur de village s'est, elle, achevée début janvier, livrant un centre-bourg sécurisé, coquet et agréable à vivre. Un vrai coup de jeune ! « *Le centre du village était dégradé et ne correspondait plus aux attentes, usages et circulations actuelles* », explique le maire Yves Maurice. « *La commune s'est donc dotée d'un espace public convivial, végétalisé et fonctionnel avec des places de stationnement supplémentaires, des bornes de recharge pour véhicules électriques, des trottoirs...* »

Co-financement

Cette opération de requalification a nécessité un investissement global de 328 311 auquel Grand Besançon Métropole a participé à hauteur de près de 210 000 pour tout ce qui a concerné la voirie, les espaces verts, l'éclairage public et



la maîtrise d'œuvre. Le SYDED a pour sa part financé l'enfouissement des réseaux et le génie civil pour un total de plus de 64 000 €. Le câblage et l'installation de la fibre optique ont été réalisés avec

le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit. Quant au Département, il a subventionné les enrobés de la chaussée d'un montant de 42 577 €. Enfin la commune a contribué au projet à hauteur de 98 445 €.

à 20min de Besançon

RÉSIDENCE POUR SÉNIORS

Vous cherchez une alternative à l'EPHAD?

La Maison Partagée de Courtefontaine
est votre solution!

Services tout
compris

à partir de **1600€***

- Blanchisserie - Activités
- Ménage - Transport
- Restauration - Sécurité

Aide médicale
possible

Accueil temporaire
possible



*après déduction d'impôts
Crédit photos : Anais Samini

03 84 71 53 19

www.mpcourtefontaine.fr

1 rue Villars 39700
COURTEFONTAINE

Une résidence service, Qu'est-ce que c'est?

Les résidences services sont des ensembles de logements privés, pour les personnes âgées, associés à des services collectifs.

Pour qui ? Des personnes âgées autonomes seules ou en couple qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile.

Pourquoi? La vie dans une résidence services permet de :

- continuer à vivre de manière indépendante ;
- bénéficier d'un environnement plus sécurisé 24h/24 ;
- profiter des services collectifs (restauration, ménage, animations...).

Accueil permanent ou temporaire

Vous avez besoin des services de notre résidence pour quelques jours, c'est possible!

Vous voulez quitter votre domicile? Votre logement au sein de la résidence service devient votre résidence principale.

En couple

En couple, mais vous avez besoin d'être épaulé ?

Nous proposons des logements pour deux personnes.

Séjour de répit

Vous êtes proche aidant? Vous avez besoin de répit, de partir en vacances ? La résidence service accueille votre parent.

Accueil de jour

Vous pouvez venir en journée partager un repas et/ou une activité.



📍 ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

Plus d'arbres, plus de vie !

Particulièrement touchée par les effets du changement climatique et les attaques d'insectes ravageurs, la forêt communale de Roche-lez-Beaupré s'est vue ragaillardie par des petites mains vertes ! Le 16 février dernier, trois écoles de cours élémentaire et de cours moyen des écoles Lamarche de Roulans, Alain Grisey de Marchaux et de Pouligney-Lusans, soit 88 enfants, ont ainsi mis en terre 2 000 jeunes plants d'arbres, pins maritimes, chênes pubescents, alisiers torminaux, pins laricio, châtaigniers, cèdres et sapins. Cette opération à la fois pédagogique, écocitoyenne et solidaire s'intègre au programme Forest&Life de Kinomé (entreprise de l'Économie sociale et solidaire), avec le soutien de Colas qui s'engage, via le Fonds de dotation de l'Office national des forêts « Agir pour la forêt ». Le groupe de BTP paritaire en effet cette opération de sensibilisation et d'action pour la planète axée sur la reforestation et la préservation de la biodiversité. Un certificat de plantation nominatif a été remis aux élèves, avec la garantie qu'un arbre planté dans le Doubs s'accompagne de deux arbres plantés à Madagascar (4 000 palétuviers). Merci qui ? Merci les petits, pour plus d'arbres et plus de vie !



Les enfants ont planté 2000 arbres à Roche-lez-Beaupré et 4000 seront plantés à Madagascar grâce aux mécènes locaux.

📍 CHALEZEULE

« Blettes comme chou »



Camille, Benoit et Thomas, trois ingénieurs en reconversion se sont lancés dans le maraîchage bio à la pépinière Graines de maraîchers.

Camille Tisserand, Benoît Balland et Thomas Wiart ont créé en janvier dernier le collectif « Blettes comme chou ». Le trio de trentenaires, ex ingénieurs en reconversion, s'est lancé dans ce projet chouette comme tout de maraîchage bio, actuellement en phase de test sur le site des Andiers de Grand Besançon Métropole. C'est à la faveur de leur rencontre il y a un an, sur un chantier associatif de plantation de haies dans le Jura, qu'ils ont ensemble franchi le pas et postulé à la pépinière maraîchère du Grand Besançon à Chalezeule. Après s'être formés chacun de son côté, attirés par la Franche-Comté, ils sont venus dans notre agglomération produire des légumes sous 1 000m² de serres et sur 7 000m² de plein champ. « Comme cette profession est particulièrement astreignante, nous apprécions de travailler à trois pour la répartition et la rotation des tâches » souligne Camille. « Nous bénéficions de l'appui technique des Jardins de Cocagne et de la coopérative d'activité Coopilote, soutiens bienvenus pour nous qui découvrons le métier, même si nous avons déjà pas mal d'expérience dans le monde agricole. Nous produisons une quarantaine de légumes de saison, variétés anciennes et autres primeurs, avec les premières récoltes en avril (pois gourmands, fèves, mesclun, épinards, radis, navets, petits pois, pommes de terre...). Ils seront vendus en paniers pour 2 ou 4 personnes, avec abonnement sur 6 mois, et distribués au FJT de la Cassotte, à la ferme Graines de maraîchers le vendredi (10 h-19 h) ainsi qu'au marché de Tarragnoz le mardi soir. »

+ blettescommechoux@gmail.com
06 16 61 01 39

Toute l'information du Grand Besançon chez vous !

Grand Besançon Métropole change de formule pour vous informer afin de coller au plus près à vos habitudes de lecture. Le magazine du

Grand Besançon passera ainsi en trimestriel à partir de cet été et il sera toujours complété par votre webzine consultable pour l'instant à

l'adresse suivante :

plus.grandbesancon.fr

Nos réseaux sociaux habituels restent en place et prochainement une newsletter mensuelle vous informera au plus près de l'actualité de votre territoire.

Pour vous inscrire à notre newsletter rien de plus simple. Flashez ce QR code



b Grand Besançon Métropole

Restons connectés !

ou rendez-vous sur notre site internet dans la partie Actu : www.grandbesancon.fr

Des arbres plantés aux abords des stations de bus et de tram

Grand Besançon Métropole et la ville de Besançon ont engagé plusieurs aménagements sur le réseau Ginko pour lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le confort des usagers des transports en commun lors des attentes. En ce début d'année, des travaux de plantation d'arbres ont eu lieu à proximité de certaines stations de bus et de tram. Ces arbres offriront d'agréables zones ombragées pour protéger du soleil les usagers du réseau Ginko. 12 premières stations sont concernées par ces aménagements : Orchamps, Micropolis, Janvier, U-Sports, AFPA, CROUS, IUT, Campus – Arago, Voirin, Gibelotte, Stade Léo Lagrange, Palais des sports. Les services de GBM préparent la réalisation des fosses d'arbres et ceux de la ville de Besançon se chargent de la plantation. En tout, 34 arbres de 10 variétés différentes sont plantés actuellement pour apporter de la fraîcheur. Ces aménagements mobilisent 120 000 € de Grand Besançon Métropole. Par ailleurs, en complément, 10 abris voyageurs du réseau Ginko urbain et périurbain ont été équipés de vitres teintées anti-UV.



Des pergolas végétalisées à la station CHU et des arrêts aux vitres teintées

D'autres aménagements sont prévus à la station tramway du CHU Minjoz. Pour mémoire, en 2022, le cheminement piéton de la station tramway du CHU Minjoz avait été végétalisé. Et dans les semaines à venir, des pergolas végétalisées seront installées sur les quais du tram, en complément des abris voyageurs existants. Coût de cette opération, 90 000 € pour GBM.

GRETA DE BESANÇON FORMATIONS LONGUES CERTIFIANTES 2024-2025

INDUSTRIE	Date de début	Date de fin		
Développeur Intelligence Artificielle (Niveau licence professionnelle)	14/10/2024	11/07/2025		
Équipier de production industrielle (spécialisation chaudronnerie, assembleur, conducteur de ligne)	3 sessions par an			
BÂTIMENT				
BIM modeleur (Niveau Bac+2) / Coordinateur BIM du bâtiment (Niveau licence) - Maquette numérique / travail collaboratif	07/10/2024	04/07/2025		
Monteur dépanneur frigoriste - Pompe à chaleur	30/09/2024	20/06/2025		
Chargé d'études thermiques, énergétiques et environnementales du bâtiment (niveau bac+2)	30/09/2024	11/07/2025		
Installateur réseaux fibre optique	11/03/2024	28/06/2024		
Agent de maintenance en chauffage (alternance ENGIE HOME SERVICES)	01/09/2024	31/06/2025		
HÔTELLERIE RESTAURATION				
CAP Cuisine	16/09/2024	30/05/2025		
TP serveur – Baume les Dames	18/12/2023	24/05/2024		
ADMINISTRATIF				
Gestionnaire de paie – Besançon	12/11/2024	28/05/2025		
Gestionnaire de paie en alternance – Baume les Dames	02/09/2024	27/06/2025		
SANITAIRE ET THERMIQUE				
Installateur en thermique et sanitaire + maintenance chauffage gaz et climatisation	ENTRÉES ET SORTIES PERMANENTES POSSIBLES INSCRIPTION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.			
Installateur en thermique et sanitaire /plombier – chauffagiste				
AMENAGEMENT – FINITIONS				
Carreleur - Chapiste				
Façadier Peintre - Isolation thermique par l'extérieur	ENTRÉES ET SORTIES PERMANENTES POSSIBLES INSCRIPTION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.			
Peintre en bâtiment				
Plaquiste plâtrier				
ELECTRICITE – DOMOTIQUE				
Électricien d'équipement du bâtiment	ENTRÉES ET SORTIES PERMANENTES POSSIBLES INSCRIPTION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.			
Technicien domoticien				
BUREAUTIQUE				
Windows, Word, Excel, Powerpoint, Internet, Messagerie				

Le nom des métiers s'entend tant au masculin qu'au féminin.

PLUS D'INSPIRATION

Clémentine Fritsch, médaillon de bronze du CNRS

Écotoxicologue au laboratoire Chrono Environnement, unité mixte de recherche du CNRS et de l'UFC, Clémentine Fritsch vient de voir ses travaux de recherche sur les transferts et les effets de polluants sur la faune sauvage récompensés par un prix prestigieux.

Vous venez de recevoir la Médaille de Bronze 2023 du CNRS : votre réaction ?

Une surprise totale ! Je la reçois comme un bel encouragement à poursuivre et une distinction qui s'adresse aussi aux collègues avec qui nous travaillons et à l'ensemble du laboratoire. Je me félicite qu'une autre médaille, la Médaille d'Or, ait été décernée dans le même domaine, l'écologie.

Comment procédez-vous ?

J'étudie les transferts des polluants (métaux lourds de sites industriels et pesticides actuels) dans les écosystèmes terrestres et leurs effets sur la faune sauvage. Sur le terrain, je capture des petits mammifères, des oiseaux, dans la région, et dans d'autres sites ateliers et zones ateliers en France ou à l'étranger. Je développe avec mes collègues des approches non létales et des méthodes de prélèvement (sang, plumes, poils) peu invasives afin de mesurer l'exposition et les réponses des organismes aux substances toxiques, du terrain au laboratoire. Nous récoltons un grand nombre de données qu'il faut analyser, cartographier, recouper, interpréter... Cela suppose un travail interdisciplinaire avec des chimistes, des sociologues toxicologues, des biomathématiciens...

Quelles en sont les conclusions ?

Prenons le cas des musaraignes. Nous avons détecté plus de 60 molécules de pesticides, anciens ou récents, accumulées dans leur organisme ! Concernant le glyphosate, nous

mesurons des résidus de cet herbicide chez un petit mammifère sur deux dans les populations sauvages agricoles, qu'il soit carnivore ou herbivore, y compris dans des zones a priori non traitées, comme des haies ou des prairies. Nos résultats soulignent qu'il n'y a actuellement pas assez de zones non traitées à l'échelle des paysages agricoles pour constituer des « zones refuges » pour la biodiversité. Dans certains cas, les concentrations mesurées chez les animaux sont assez élevées pour atteindre des seuils de toxicité. Nous manquons encore de connaissances pour quantifier et pour évaluer très précisément l'impact à long terme de cette exposition à des mélanges de substances sur les populations de petits mammifères et oiseaux agricoles. De nouveaux projets de recherche sont donc en cours pour étudier les « effets cocktails » de ces expositions multiples, en se basant sur des expérimentations en laboratoire, nos observations de terrain, et des outils de modélisation.

Quels enseignements en tirer ?

Nous avons publié une tribune dans Le Monde avec des collègues. Plusieurs annonces des membres du gouvernement amènent les chercheuses et chercheurs dans le domaine de l'environnement à s'inquiéter. Ces changements de trajectoire vis-à-vis des objectifs de transition pour assurer la protection de la santé et des écosystèmes nous alarment, alors même que les plans en place étaient déjà insuffisants. Pourtant, au-delà des obligations réglementaires, ces objectifs sont cruciaux pour nos sociétés et les futures générations. Le poids accordé aux connaissances scientifiques dans la mise en balance des informations et des intérêts en présence pour la prise de décision nous préoccupe fortement.



FESTIVAL OUTDOOR GRANDE HEURES NATURE

C'est reparti ! Les 3 jours dédiés à l'outdoor reviennent les 14, 15 et 16 juin prochains, les inscriptions sportives sont ouvertes

besançon boosteur de bonheur

festival outdoor
GRANDES HEURES NATURE
14 · 15 · 16 JUIN 2024
BESANÇON · CHAMARS

INSCRIVEZ-VOUS !
grandes-heures-nature.fr

besançon Doubs CRR CCI CCI Besançon SMCI DECORION CCI STAPS UNIVERSITÉ ENEDIS ACTIVIA CCI FEST CCI HEBDO25

Les rendez-vous sportifs au programme

L'Ekiden marathon relais : Relevez le **défi collectif** de courir un marathon-relais par équipe de 6. Motivez vos collègues ou amis et constituez votre **team** ! *Epreuve parrainée par BANQUE POPULAIRE BFC*

Les Raids X'périences : un défi à relever en duo sur un format de 30 km ou 60 km. *Epreuve parrainée par SMCI*

Les randos VTT & VTTAE : en mode cool ou enduro des nouvelles randonnées cette année avec 3 distances de 15, 35 ou 50 km. *Epreuves parrainées par DÉCATHLON BESANÇON*

La rando kayak : une descente au fil de l'eau pour profiter de la nature, des berges et des fortifications Vauban, découvrez le territoire depuis la boucle du Doubs !

La Doubs paddle Race : épreuves de maniabilité et d'endurance, supports de l'open de France 2024 et labélisées FF Surf.

L'open d'escalade : venez défier la gravité lors des qualifications et des finales qui feront le show le samedi soir.

Le raid Kids : partagez un moment unique en famille avec les enfants, à la découverte d'activités sportives de plein-air.

La rando gourmande : un voyage gastronomique et gourmand en visitant des sites insolites et profitant de points de vue inoubliables.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site grandes-heures-nature.fr

Le festival c'est aussi un village d'animations

Le parc chamars accueille tout un village permettant à chacun de flâner, de tester, de s'initier, d'encourager les sportifs, de s'émerveiller ! Exposants, initiations, animations, spectacles et shows sportifs vous attendent. Réservez votre week-end !

Venez goûter au Conservatoire !

Si vous aimez la musique, la danse et/ou le théâtre réservez votre samedi 16 mars. En effet, le Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon invite pour la deuxième année consécutive les familles à « Venir goûter au Conservatoire ! ». Deux moments pour cette après-midi ludique et culturelle, à vivre particulièrement avec les enfants de 3 à 7 ans, à qui les activités sont spécialement destinées :

Dès 13 h 30 et jusqu'à 16 h, des ateliers participatifs (programme complet sur : www.conservatoire.grandbesancon.fr) auxquels il suffit de s'inscrire par mail.

À l'issue des ateliers, un goûter sera offert par le Conservatoire en salle Berlioz. En raison du nombre de places limitées, la réservation est obligatoire sur : reservation.conservatoire@grandbesancon.fr

À 16 h 30, le spectacle « L'Ours et la Louve » ciné-concert spécialement conçu pour les enfants à partir de 3 ans sera proposé par la compagnie Furiosa en partenariat avec Côté Cour (scène conventionnée Art, enfance, jeunesse). Tarif unique de 6 euros – Inscription sur : billetterie@cotecour.fr



« SPORTONS-NOUS » BIEN !

Labellisé « Terre de Jeux 2024 », le Grand Besançon s'implique plus que jamais en cette année des JO en France pour la promotion du sport et du handisport. Coup de projecteur sur quelques activités à faire ce printemps.

Classic Grand-Besançon Doubs : place aux pros !

Inscrite au calendrier de l'UCI Europe Tour, la Classic Grand-Besançon Doubs est une course cycliste professionnelle, hommes et femmes, organisée par la Team Organisation Marchaux, en collaboration avec Jura Cyclisme et GBM. Vendredi 12 avril, elle réunira la fine fleur du cyclisme professionnel international en 20 équipes de 6 coureurs, sur un tracé de près de 170 km à travers une quarantaine de communes de l'agglomération.

Diffusion en direct sur la chaîne L'Équipe – Départ Esplanade des Droits de l'Homme, à partir de 10 h – arrivée à Montfaucon

+ www.classicgrandbesancondoubs.com

E.Ride des Forts, électrisant !

En collaboration avec GBM, le Comité Régional Handisport et l'Agence d'événementiel EVEN Outdoor, le club Besac E'ride vous propose la deuxième édition de l'E.Ride des Forts dimanche 17 mars sur le Pôle Outdoor du parc de la Rhodiaceta. Ouverts à tous, les 3 parcours panoramiques, de différents niveaux de difficulté, se font selon la puissance de batterie du VAE sur 25 km, 30/40 km ou 46/65 km.

+ <https://eridesdesforts.com/>

Bisontrail en boucles

Le samedi 6 avril dès 8 h, le site de la Malcombe accueille la 2^e édition de la BISONTRAIL, une course à pied hors stade à faire en solo ou en relais, organisée par For'Trail. Ouverte aux plus chevronnés comme aux débutants, la boucle de 6 km est à courir en 1 h maximum et à refaire durant 6 h ou 12 h.

+ www.njuko.net/bisontrail-2024

La Flèche bisontine et ses « deux Aiguilles »

Dimanche 21 avril, laissez-vous transpercer pour la première fois par la Flèche bisontine, une toute nouvelle épreuve cycliste pour les amateurs. Deux circuits au choix, à travers les paysages du Grand Besançon : la grande Aiguille et la petite Aiguille (132 km et 90 km).

+ Infos sur : www.laflechebisontine.fr

L'incontournable Trail des Forts

Plus grande course nature de l'Est de la France, le Trail des Forts de Besançon assoit son succès en proposant des parcours conjuguant sport, patrimoine, histoire et environnement naturel exceptionnels. Organisée par l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine, créatrice de l'événement, l'édition 2024 se déroulera le week-end

des 11 et 12 mai. De nombreuses boucles au programme en solo ou en relais à découvrir sur le site :

+ www.traildesforts.com

Un Raid Handi-Forts olympique !

Célébrer la diversité, l'inclusion autant que les vertus du sport et de l'entraide entre sportifs handicapés et valides, c'est toute la noblesse du Raid Handi-Forts. Cette 16^e édition entend bien incarner les valeurs fondamentales de l'olympisme en proposant de pratiquer les disciplines olympiques et paralympiques dès le vendredi 3 mai et jusqu'au dimanche 5 mai.

+ Découvrez tout le programme sur : www.raidhandiforts.besancon.fr

LA FLAMME OLYMPIQUE À BESANÇON

Le relais de la Flamme olympique avant l'ouverture des Jeux de Paris 2024, passera par le Doubs, le mardi 25 juin 2024.

L'arrivée est prévue à Besançon au Parc de la Gare d'Eau, vers 17 h 30. L'allumage du chaudron interviendra vers 19 h 30.



La Classic cycliste Grand Besançon Doubs revient le vendredi 12 avril.

PLUS D'EXPRESSION

→ ESPACE D'EXPRESSION LIBRE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

PLUS Grand Besançon ouvre ses colonnes aux élus des différents secteurs géographiques de la Communauté urbaine. Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

À LA PÉRIPHÉRIE

SECTEUR DAME BLANCHE

« Citius, Altius, Fortius, Communiter »

« Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble ». C'est avec ces mots symboles que la ville de Besançon et Grand Besançon Métropole ont obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » lancé par le Comité d'organisation des J.O de Paris 2024. Vingt disciplines sur plusieurs sites de notre territoire sont ainsi susceptibles d'accueillir des athlètes du monde entier certes mais également nos champions « Grand Bisontins » avides de préparer leurs échéances sportives. Profitons de ces grands moments qui nous sont offerts. Les J.O et J.O.P constituent des rendez-vous historiques pour promouvoir la pratique sportive au cœur de nos politiques publiques. Invitons le plus grand nombre de Grand Bisontins, habitants, sportifs, clubs, associations, à vivre, célébrer et partager la ferveur

de ces Jeux avec le passage de la flamme olympique le 25 juin sur notre territoire et son étape dans notre ville centre. Que la fête se poursuive, à compter du 22 juillet dans notre village olympique « Club Paris 2024 » sur le complexe sportif de la Malcombe. Au programme, des retransmissions sous chapiteau et gymnase en continu avec nocturnes, des initiations aux disciplines olympiques, des spectacles, l'offre de 260 invitations avec transport sur des sites de compétition. Vivre et accompagner pleinement ce grand moment sportif fort des valeurs qu'il représente : l'excellence, l'amitié et le respect, tel est notre engagement à GBM.

Gilles ORY

Maire de Bonnay
Vice-président de Grand
Besançon Métropole

SECTEUR EST

Chemin des Relançons Un « quoi qu'il en coûte » qui augmente pollution et risque routier

Plus de 4000 conducteurs ont découvert en même temps que les onze maires de l'Est le choix de GBM de rendre impossible le passage par le chemin des Relançons pour rejoindre Valentigney et Palente, officiellement afin de limiter la pollution et les accidents sur cet axe.

Deux arguments difficilement entendables dans les faits.

Côté pollution ; Les usagers impactés sont pour la plupart des travailleurs et des entrepreneurs qui ne peuvent choisir un autre mode de transport. Les détours occasionnés déplacent donc le problème et entraînent une véritable augmentation de pollution au CO².

Côté sécurité, le bilan est aussi inquiétant : les sapeurs-pompiers confirment leurs difficultés à progresser dorénavant en prompt secours

aux heures de pointes, dans des moments où chaque minute compte.

Il est temps que GBM entende les centaines de témoignages des riverains et des habitants de la périphérie et mette fin à ce quoi qu'il en coûte étonnant à l'heure de la crise climatique et du bien vivre ensemble. Besançon ne peut être la seule ville française à privatiser à tout prix certains axes du domaine public afin de privilégier une minorité au dépend des autres.

Pourrait alors débiter comme il se doit la réflexion qui permettra d'aboutir à un autre schéma routier plus respectueux de tous.

Pascal DERIOT

Maire de Thise
Conseiller communautaire de
Grand Besançon Métropole

SECTEUR NORD

Taxe d'aménagement

Elle doit être payée pour des travaux de construction, reconstruction, agrandissement, faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Elle était perçue par la commune et à partir du 1^{er} janvier 2022 par l'intercommunalité qui procédait à sa répartition. Par décision en date du 10 novembre 2021, l'intercommunalité avait voté cette répartition à hauteur de 70 % pour les communes et 30 % pour l'intercommunalité, pour toutes les autorisations d'urbanisme même celles antérieures au 1^{er} janvier 2022. La commune de Miserey-Salines a contesté cette « rétroactivité » devant le Tribunal Administratif de Besançon. Par décision en date du 1^{er} février 2024, la juridiction a donné gain de cause à la commune car « la délibération de GBM du 10 novembre 2021 porte atteinte

à une situation de droits acquis ». Pour autant fallait-il saisir la juridiction ? D'aucuns ont considéré, pour des raisons très partielles, qu'il fallait respecter une « décision collective ». La commune de Miserey-Salines a considéré que le droit n'était pas respecté et que cette violation entraînait des conséquences financières que seule une juridiction pouvait trancher. Aujourd'hui nous vivons dans une démocratie et pouvoir le faire est plutôt rassurant. Au regard du double degré de juridiction, la communauté urbaine va interjeter appel. Attendons ce résultat, tout autre commentaire est superfétatoire.

Marcel FELT

Maire de Miserey-Salines
Conseiller communautaire
délégué de Grand
Besançon Métropole

SECTEUR OUEST

Mobilisons-nous pour le développement économique de notre territoire !

Notre territoire est inscrit dans la trajectoire de la sobriété foncière, grâce à son schéma de cohérence territoriale validé en 2011 : stricte protection des zones humides, trames vertes et bleues pour protéger les espaces naturels et sensibles, mobilisation en priorité des dents creuses et terrains situés au sein du tissu urbanisé pour protéger les terres agricoles, promotion de la diversité de la typologie des logements moins consommateurs de foncier etc. La loi climat et résilience a accentué cet objectif qui a été corrigé depuis par le dispositif « garantie communale » traduit récemment dans le document d'urbanisme régional (SRADDET). Ainsi, notre territoire va devoir accentuer drastiquement son effort en matière de réduction de consommation foncière, alors qu'il est reconnu et choisi pour être porteur d'attractivité, de

développement en sa qualité de comité urbaine qui rayonne et irrigue ses bassins de vie périphériques.

Mobilisons-nous donc collectivement pour demander la prise en compte de projet de développement économique d'envergure régionale et nationale au sein de l'enveloppe régionale pour notre territoire grand bisontin comme la production biomédicamenteuse. C'est indispensable pour pouvoir porter le développement tel qu'il est acté dans notre projet de territoire, et ambitionner dans nos nombreux labels dont nous sommes fiers tels que Med Tech et Territoire d'industrie Alliances Luxe & Précision Doubs.

Catherine BARTHELET

Maire de Pelousey
Vice-présidente de Grand
Besançon Métropole

VILLE DE BESANÇON

MAJORITÉ MUNICIPALE

Pas d'agriculture sans écologie

L'année 2024 s'est ouverte sur une crise profonde. Les agriculteurs ont manifesté colère, souffrance et détresse quant à leurs maigres revenus, leur endettement et leurs conditions de travail. Un agriculteur sur 5 vit sous le seuil de pauvreté. Seule une réorientation des politiques agricoles européenne et nationale, qui attribuent actuellement des subventions proportionnelles à la surface exploitée plutôt que pour les professionnels qui les cultivent, amorcera une réponse durable à cette crise.

La profession agricole est maintenue dans un modèle dépassé mis en concurrence par des accords de libre-échange qui conduisent à la victoire du moins-disant social, sanitaire et environnemental. Ne parlons même pas de ceux qui ont eu le courage de se lancer dans le bio et n'ont plus de soutien pour s'y maintenir.

Les reculs opérés par le gouvernement sur la qualité environnementale et notamment la volonté de maintenir les pesticides sont un véritable préjudice pour l'ensemble de la population : pour les agriculteurs, les consommateurs et nos conditions de vie sur terre.

A Grand Besançon Métropole, nous accompagnons la transition agro-écologique. Nous identifions les producteurs pouvant fournir fruits et légumes dans une

logique d'accessibilité sociale aux produits de circuits courts. Nous accompagnons les porteurs de projet agricole, de l'idée au projet. Nous participons à la formation des maraîchers et à leur installation grâce à une pépinière maraîchère bio de 16 hectares. Nous recherchons le foncier à vocation agricole afin de préserver les terres de la pression foncière mais également pour libérer les terres en sommeil. A travers le projet alimentaire territorial, nous souhaitons être un exemple de soutien et de partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur agricole local.

Nous souhaitons inscrire ces opérations dans le respect de la loi Egalim au sein de notre collectivité. Cette loi, si elle est appliquée, contribuera à garantir un revenu digne pour les agriculteurs à travers les systèmes de restauration collective de nos communes. Sur le secteur bisontin, la cuisine centrale de Besançon permet, avec nos agriculteurs locaux, d'atteindre 68% des achats qui correspondent à Egalim, dont 44 % de bio. Nous avons une responsabilité et des marges de manœuvre à notre échelle. Mais c'est bien le système dans son ensemble qui doit être revu et non seulement corrigé à la marge.

Françoise PRESSE

*Conseillère communautaire déléguée
de Grand Besançon Métropole*

Pour une économie durable et forte

Il doit y avoir une vraie volonté que notre territoire, dans la région la plus industrielle de France, contribue à sa juste part à l'effort de réindustrialisation... sujet qui fait d'ailleurs consensus parmi nos concitoyens. L'industrie est capitale pour notre territoire car elle représente plusieurs dizaines de milliers d'emplois de natures diverses et nous avons de vrais savoir-faire reconnus (microtechniques, billetterie, luxe, découpage, aérospatial...). D'autres sont en phase d'émergence (biomédical, biothérapies...). Par ailleurs, nous avons plusieurs établissements d'enseignement supérieur (université, écoles...) à tous les niveaux de formation et dans quasiment toutes les spécialités ainsi que des laboratoires de renommée mondiale. Sans industrie, sans artisanat, sans agriculture, notre territoire s'appauvrira et nous ne pourrions pas conduire nos différentes politiques publiques dans les domaines du social, de l'insertion, de la transition écologique, de la vie associative,.... Enfin, je crois vraiment au rôle de l'emploi comme l'un des meilleurs moyens de s'insérer socialement et de s'émanciper financièrement. Bref, je veux une économie durable et une énergie éco-responsable au service du territoire et de ses habitant-e-s.

Nicolas BODIN

*Vice-Président de Grand Besançon
Métropole*

OPPOSITION MUNICIPALE

Développons nos infrastructures !

Notre territoire possède de nombreux atouts. Il faut cependant regarder les choses en face et savoir identifier nos points faibles et nos manques. Sur ce point, il apparait clairement que des infrastructures sportives et culturelles nous font défaut.

Un tel manque pèse sur les associations en freinant leur développement. De même, l'attractivité du Grand Besançon est impactée car l'organisation de certains événements est impossible faute d'infrastructures adaptées.

Pourquoi ne pas travailler via un partenariat public privé afin de faire naître un complexe multimodal, incluant la pratique du cyclisme sur piste et permettant l'organisation de grands événements qu'ils soient sportifs ou culturels avec une jauge de spectateurs adaptée aux ambitions du territoire.

L'infrastructure permettrait de répondre aux besoins de nos clubs

et aux exigences des fédérations.

Une salle qui serait connectée aux enjeux de l'approche de la performance tout en permettant la pratique loisir, le sport santé ou les activités culturelles.

Il nous faut également irriguer tout le territoire de structures sportives et culturelles afin d'avoir un maillage efficace du Grand Besançon et de proposer un accès aux infrastructures à toutes les associations.

En ce sens, le développement du nouveau Saint Jacques doit intégrer cette dimension en accueillant des infrastructures culturelles et sportives.

Voyons grand pour notre territoire !

**Ludovic FAGAUT
Christine WERTHE**

*Conseillers communautaires de
Grand Besançon Métropole*

La Base Nature d'Osselle fait peau neuve !

Je ne sais pas si tout sera complètement terminé le 1^{er} juin 2024, pour l'ouverture prévue, mais les travaux vont bon train près du plan d'eau et de la vélo-route. Accueil, billetterie, restaurant, sanitaires, local vélo, aire camping-car, parking, poste de secours... Tout sera reconstruit, adapté aux normes en vigueur, à la demande des habitants, en termes de sécurité, d'environnement et d'hygiène. Un programme d'animation est en cours d'élaboration avec les partenaires, des bus réguliers relieront Besançon à la base.

Un exemple de ce que peut réaliser la dimension inter-communale, le travail ensemble, avec la participation de l'État, de l'Europe, de la Région, du Département. Un exemple de co-financement, de coopération au service du cadre de vie local, de l'attractivité touristique de notre territoire ! Pour un équilibre meilleur entre la ville et sa périphérie, jusqu'aux espaces ruraux.

Karima ROCHDI

*Conseillère communautaire
de Grand Besançon Métropole*



D'EMPLOIS

Les métiers du Grand Besançon, de la Ville de Besançon et de son CCAS vous intéressent ? Découvrez ci-dessous les offres d'emploi actuellement ouvertes.

Grand Besançon Métropole

- **Un.e adjoint.e de gestion administrative et d'accueil** pour le département des mobilités
- **Un.e Responsable de la cellule accueil et gestion usagers** pour le département eau et assainissement.
- **Un.e Manutentionnaire Événementiel** pour la direction parc auto et logistique
- **Un.e Chargé.e de gestion Contrat de Ville**
- **Cadre expert** - dématérialisation et dossiers transversaux pour la direction des finances
- **Des Plombier.ère.s - fontainier.ère.s** au sein du Département Eau et Assainissement
- **Un agent/une agente de traitement des eaux** (eau potable)
- **Électrotechnicien.ne/Électricien.ne** pour le Département des Mobilités

- **Des agent.e.s de maintenance** - Électromécanicien.ne.s au sein du service Traitement et transfert des eaux
- **Terrassier.ère - Fontainier.ère** pour le Département Eau et Assainissement
- **Des mécanicien.ne.s**

Ville de Besançon

- **Des bûcheron.ne.s sylviculteur.rice.s** au sein de la Direction Biodiversité et Espaces Verts
- **Des auxiliaires de puériculture** pour les Établissements d'accueil du jeune enfant
- **Directeur.trice.s** Accueil de Loisirs Multisites périscolaires
- **Des Animateur.trice.s** référent.e.s périscolaires à temps non complet (60%)
- **Jobs d'été étudiants** - Auxiliaires de Vie Sociale
- **Le/La responsable** de l'Espace France Services et de l'Antenne sociale de quartier Ouest
- **Un.e technicien.ne risques majeurs** sécurité civile et publique
- **Des auxiliaires de vie sociale**



15 postes d'adjoints de gestion administrative ouverts

Accueil téléphonique ou physique, secrétariat, gestion financière, gestion du courrier, gestion RH, gestion d'agendas, suivi de dossiers thématiques, etc. Autant de missions qu'un adjoint administratif peut être amené à exercer en fonction du service dans lequel il sera affecté. Culture,

Sports, Ressources Humaines, Éducation, Petite enfance, aide à la personne... des domaines très divers, qui offrent la possibilité d'exercer le métier dans des environnements très variés. Un avantage pour ces futurs agents qui pourront envisager mobilités et évolution de carrière !



+ Rendez-vous au salon des recruteurs à Micropolis le 26 mars prochain. Dépôt des candidatures du 25/03/2024 au 28/04/2024 sur grandbesancon.fr/offres-emploi

MAGAZINE BIMESTRIEL – GRAND BESANÇON MÉTROPOLE – La City 4, rue Gabriel Plançon – 25043 Besançon cedex – Tél. 03 81 87 88 89 • Courriel : magazine@grandbesancon.fr – www.grandbesancon.fr • Directrice gérante de la publication : Anne Vignot • Directrice de la communication : Christine Bresson • Rédacteur en chef : Florian Pasqualini • Comité éditorial : Christine Bresson, Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Pierre-Alain Thiebaud, Florian Pasqualini • Journalistes : Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder • Relecture : Isabelle Le Cerf • Crédit photo : Jean-Charles Sexe, Emmanuel Eme, Éric Chatelain, Ludovic Godard, DR, sauf mention contraire • Abonnement : 1 an 6 numéros (15 €) • Maquette – mise en pages : [agencescoopcommunication](http://agencescoopcommunication.com), 14004-MEP – Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes • Distribution : Adrexo • Régie publicitaire : Agence ELIXIR Besançon 03 81 81 28 75 • Représentant légal : Anne Vignot • Dépôt légal : Mars 2024 – N° ISSN 1634-3476 – Édité à 104 000 exemplaires.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Profitez d'un max de réductions toute l'année sur Besac !

Plan étudiants de Besançon



Vous êtes étudiant.e ?

Découvrez l'application du Plan des Étudiants de Besançon, conçue pour faciliter la vie des étudiants avec ses offres exclusives et ses réductions.

Gratuite et disponible sur Android et iOS, elle offre un accès immédiat à une multitude de bons plans et réductions des commerçants de Besançon et alentours.

besançon boosteur de bonheur 

Téléchargez notre appli !

follow us  #plandesetudiantsdebesancon

www.plan-etudiant-besancon.com

Download on the App Store



GET IT ON Google Play





Vous êtes PROPRIÉTAIRE BAILLEUR ?

L'Agence Immobilière Sociale de SOLIHA vous propose un mandat de gestion pour louer votre bien en toute sécurité

LOC'AVANTAGES :

- Faites conventionner votre logement
Loyer et ressources des locataires réglementés
- Une réduction fiscale avantageuse
 - Jusqu'à 6000 € de primes sur 6 ans
 - Jusqu'à 1800 € de frais de gestion offerts
 - Garantie VISALE
 - Assurance dégradations

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

DOUBS, CÔTE D'OR
& TERRITOIRE DE BELFORT

Contact :
03 81 83 00 20
www.soliha-25-21-90.fr

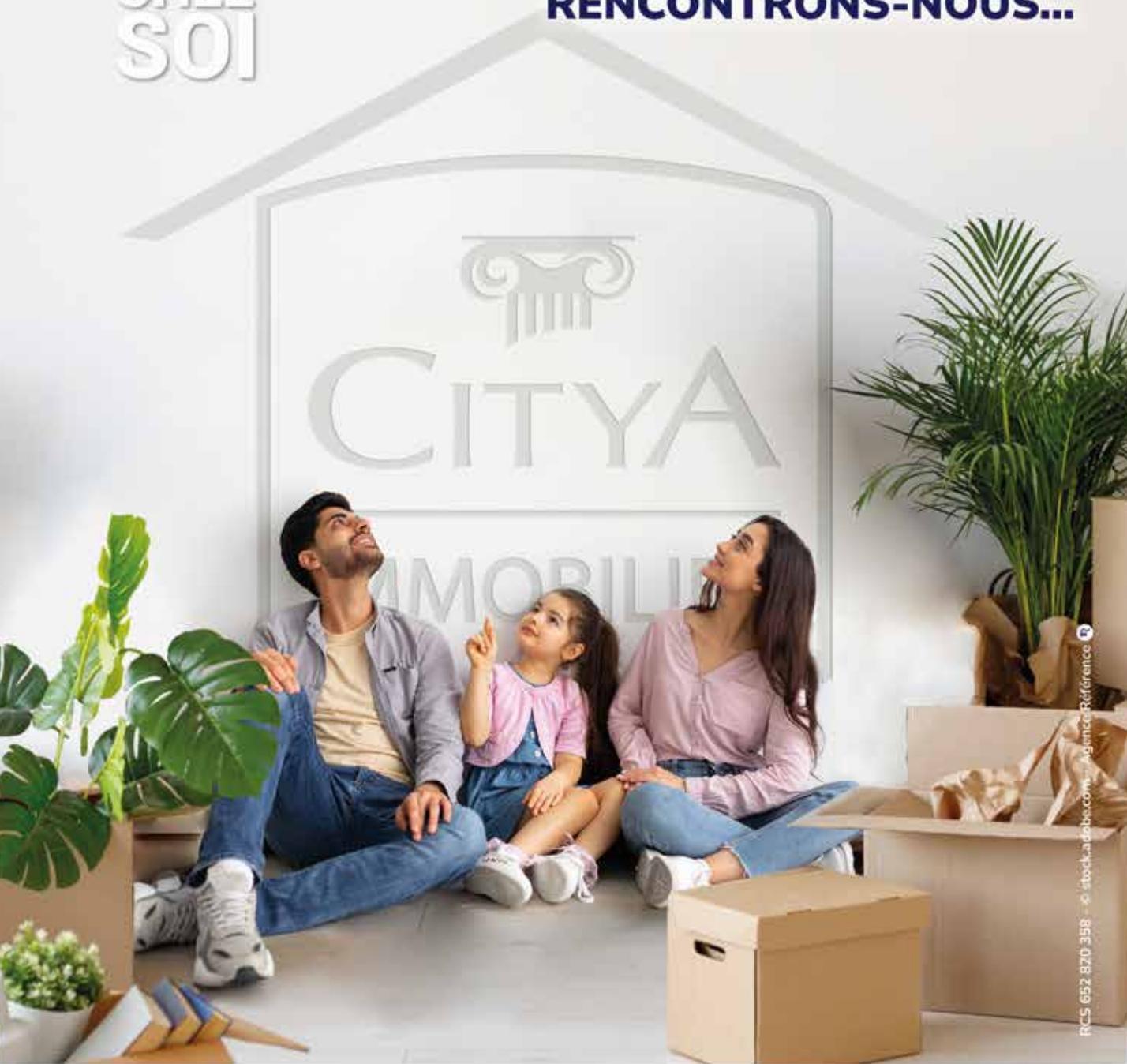




Un achat immobilier ? La location et la gestion
de votre bien ? La mise en gérance d'une copropriété ?
Un investissement locatif rentable ?...

**QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET,
CITYA IMMOBILIÈRE COMTOISE
EST À VOS CÔTÉS.
RENCONTRONS-NOUS...**

**BIEN
CHEZ
SOI**



110 grande rue, 25000 Besançon - 03 81 41 28 80
besancon.contact@citya.com

■ Location ■ Gestion ■ Vente ■ Syndic

citya.com